

# Rapport annuel et final de mise en œuvre pour l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»

## PARTIE A

### IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	CCI
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Ile-de-France et Bassin de Seine 2014-2020
Version	2017.2
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	25 mai 2018

<b>IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE .....</b>	<b>1</b>
<b>2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>5</b>
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.....	5
<b>3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>8</b>
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	8
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013] 13	
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 9b .....	13
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 5a .....	16
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 5b .....	18
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 6d .....	20
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 6d .....	22
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 3 / 8iii .....	24
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 3 / 8iii .....	26
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 3 .....	27
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 4 / 9ii .....	28
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 4 / 9ii .....	30
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 4 .....	31
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 4 / 9iii .....	32
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 4 / 9iii .....	34
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 4 .....	35
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 5 / 10i .....	36
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 5 / 10i .....	38
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 5 .....	40
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 5 / 10iii .....	41
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 5 / 10iii .....	44
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 5 .....	46
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 1b .....	47
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 3d .....	50
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 7 / 2c .....	53
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 4a .....	55
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 4c .....	57

Tableau 2B : Indicateurs de résultat pour l'IEJ par axe prioritaire ou partie d'axe prioritaire (article 19, paragraphe 3, et annexes I et II du règlement FSE) - 9 / 8ii .....	61
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 9 / 8ii .....	64
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 9 .....	65
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 11 .....	66
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11 / 19 .....	67
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11 / 20 .....	68
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11 / 21 .....	69
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 12 .....	70
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 12 .....	71
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 12 / 22 .....	72
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 12 / 23 .....	73
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 12 / 24 .....	74
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises .....	75
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance .....	76
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....	78
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme .....	78
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013] .....	79
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé .....	81
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi») .....	83
Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE) .....	84
Tableau 11: Allocation de ressources de l'IEJ aux jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles .....	85
<b>4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS .....</b>	<b>86</b>
<b>5. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES .....</b>	<b>88</b>
<b>6. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>89</b>
<b>7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS .....</b>	<b>93</b>
<b>8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS .....</b>	<b>94</b>
Fonds de prêts d'honneur à destination des entreprises franciliennes technologies innovantes et non industrielles .....	94
<i>Fonds de prêts d'honneur complémentaires</i> .....	96
Paris Venture Region Funds .....	99
<i>Aucun nom spécifique. Pour chaque investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférence et à des obligations</i> .....	102
<b>9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE .....</b>	<b>105</b>
<b>10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>107</b>
10.1. Grands projets .....	107
10.2. Plans d'action communs .....	110
<b>11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>113</b>
11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....	113
11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013] .....	114

11.3.	Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013] .....	114
11.4.	Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....	114
11.5.	Rôle des partenaires dans la réalisation du programme .....	114
<b>12.</b>	<b>INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 .....</b>	<b>115</b>
12.1.	Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations .....	115
12.2.	Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication .....	115
<b>13.</b>	<b>ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement).....</b>	<b>116</b>
<b>14.</b>	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>117</b>
14.1.	Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel .....	117
14.2.	Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds .....	117
14.3.	Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales .....	117
14.4.	Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes .....	117
14.5.	Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant .....	118
14.6.	Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées.....	118
<b>15.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>119</b>
<b>16.</b>	<b>CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement) .....</b>	<b>120</b>
<b>17.</b>	<b>PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>121</b>
<b>18.</b>	<b>INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [article 19, paragraphes 4 et 6, du règlement (UE) n° 1304/2013 (le cas échéant)] .....</b>	<b>122</b>
	Documents .....	123
	Résultats de la dernière validation .....	124

## 2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

### 2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

#### • Programmation

L'autorité de gestion a continué en 2017 l'effort de programmation. Au 31 décembre 2017, la programmation cumulée atteignait 196,307M€ soit 40,6% des montants disponibles au titre du programme opérationnel régional pour la période 2014-2020, alors que ce taux était de 19% fin 2016 et 4% fin 2015. Au 31 décembre 2016, 370 dossiers avaient été comptabilisés comme programmés pour un montant UE total de 93 737 968,22€ (dont 62 dossiers FEDER pour un montant UE total de 23 909 659,10€, 298 dossiers FSE pour un montant UE total de 63 109 719,50€ et 10 dossiers IEJ pour un montant UE total de 6 718 589,62€). 4 opérations ont été déprogrammées pour un montant de 6,511M€. 614 projets ont été comptabilisés comme programmés au 31 décembre 2017, répartis de la manière suivante :

- 420 au titre du FSE, pour un montant de 100,593M€ (UE), soit un taux de programmation de 36 % pour le FSE. (124 projets FSE ont été comptabilisés comme programmés en 2017 pour un montant UE de 37,745M€).

- 182 au titre du FEDER, pour un montant de 88,877M€ (UE), soit un taux de programmation de 50 % pour le FEDER. (122 projets FEDER ont été comptabilisés comme programmés en 2017 pour un montant UE de 70,917M€ et deux dossiers ont été déprogrammés).

- 12 au titre du FSE sur l'IEJ, pour un montant de 6,837M€ (UE), soit un taux de programmation de 86 % pour l'IEJ. (2 projets ont été comptabilisés comme programmés en 2017 pour un montant UE de 0,343M€)

Ces taux intègrent aussi la programmation des organismes intermédiaires avec subvention globale associés à la mise en œuvre du programme opérationnel régional. Les cinq organismes intermédiaires avec subvention globale ont programmé 246 opérations pour un montant FEDER/FSE de 39,54 millions d'euros, soit un taux de programmation de 56,22%.

Au sujet des investissements territoriaux intégrés, 111 projets ont été comptabilisés comme programmés, pour un montant total FEDER/FSE de 35,16 millions d'euros, représentant 29% de la maquette conventionnée avec les 15 territoires ITI. Pour rappel, les premiers dossiers programmés dans le cadre des ITI l'ont été en décembre 2016.

Concernant le Plan Seine, depuis la signature de la convention de délégation de tâches avec la DRIEE, le 20 mars 2017, 10 dossiers relevant du Plan Seine ont été programmés pour un montant total de 3,37 millions d'euros, représentant un taux de programmation de 38,5 %. Ces dix dossiers ont été retenus

après la publication de 3 appels à projets de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie :

- Diminuer les impacts de la navigation, de la production d'énergie hydroélectrique et autres activités humaines sur les milieux naturels ;
- Mobilisation raisonnée des ressources en eau pour réduire le risque de sécheresse sur les territoires ;
- Réduire les impacts des inondations sur les milieux et les territoires.

- **Certification**

L'année 2017 a été marquée par les premières certifications des dépenses. Pour engager ce processus, l'autorité de gestion s'est appuyée sur des moyens humains supplémentaires dans le service Instruction et Gestion de la Direction des affaires européennes et sur un prestataire extérieur pour la mise en œuvre des contrôles de service fait. 216 dossiers ont fait l'objet d'un contrôle de service fait durant l'année 2017.

L'autorité de gestion a ainsi réalisé les 3 premiers appels de fonds du programme opérationnel en avril, octobre et décembre 2017, pour un montant UE total de 37,97M€. 216 projets ont pu être inclus dans ces appels de fonds.

- **Qualité**

Le pilotage du programme fait l'objet d'une démarche d'amélioration continue.

L'autorité de gestion a lancé un travail d'actualisation de son descriptif du système de gestion et de contrôle pour prendre en compte à la fois les modifications de son organisation et les recommandations de l'autorité d'audit. Les travaux ont débuté en novembre 2017 et doivent permettre la livraison d'un DSGC et d'un guide des procédures actualisés à la fin du second trimestre 2018.

L'autorité de gestion et les organismes intermédiaires ont élaboré une cartographie des risques courant 2016 qui a été actualisée en 2017. Cette cartographie des risques a pour finalité la maîtrise et la surveillance des risques associés à la gestion des fonds européens. La cartographie des risques couvre le programme opérationnel régional Ile-de-France et Bassin de la Seine et intègre les risques des cinq organismes intermédiaires gestionnaires de subvention globale (et les risques spécifique portant sur la fraude. A partir de cette cartographie, l'autorité de gestion a élaboré un plan d'action des risques critiques.

Au titre des contrôles et des risques, une instance de coordination, l'instance régionale de concertation et de mutualisation des audits et des risques (IRCOMAR), qui rassemble les représentants de l'autorité de gestion, d'audit et de certification, a été mise en place en 2017. Elle a pour objectif :

- d'articuler et d'assurer la cohérence entre les différents plans de contrôles/audits ;
- de faciliter la transmission des rapports de contrôles/audits entre les différentes autorités ;
- de mutualiser les résultats des contrôles/audits (notamment les irrégularités constatées) et les

risques ;

- et enfin de favoriser le partage et l'échange de bonnes pratiques en matière de contrôles et d'audits.

L'autorité de gestion a défini un plan d'action de supervision des organismes intermédiaires dans le but d'améliorer le fonctionnement des systèmes de gestion. Les actions de supervision de l'autorité de gestion doivent permettre d'assurer que les conditions de délégations soient respectées et que l'intervention de l'organisme intermédiaire se fasse dans le respect des règles européennes et nationales.

- **Suivi des indicateurs - Evaluation**

Concernant les indicateurs du programme opérationnel régional, les valeurs des indicateurs de réalisation (et de résultat FSE) reposent sur les données transmises par les porteurs de projet ayant fait l'objet d'un contrôle de service fait. Ces valeurs seront actualisées dans les prochains RAMO lorsque les contrôles de service fait sur les autres opérations mises en œuvre jusqu'en 2017 auront été réalisés et lorsque l'ensemble des données auront été transmises. Les indicateurs de résultat FEDER reposent sur les statistiques publiques disponibles (les années 2012, 2014, 2015).

Les indicateurs de résultat à long terme (6 mois et 3 ans après la sortie) communs et spécifiques (CR06, CR07, CR08, CR09, CR10, CR11, CR12, RSS08, RSS09, RSS41, RSS42) n'ont pu être renseignés en 2017 et feront l'objet d'une collecte des données ultérieurement. Un marché a été rédigé et lancé en fin d'année 2017.

Les indicateurs en relation avec un lieu d'habitation (participants vivant en zone rurale et participants des quartiers politique de la ville) n'ont pu être renseignés à ce stade car nécessitent un croisement entre plusieurs bases de données. Ce travail sera réalisé pour le RAMO 2018.

### 3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

#### 3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens	<p>Les 3 premières opérations de cet axe réservé aux Investissements territoriaux intégrés avaient été programmées en 2016 pour 1,675M€. En 2017, six nouveaux dossiers ont été programmés pour un montant UE de 3,896M€. En cumulé, au 31/12/17 : 9 dossiers ont été programmés pour un montant UE de 5,571M€, dans le cadre de l'objectif spécifique 1 « renforcer la diversité des fonctions dans les quartiers prioritaires ».</p> <p>Aucune opération n'a été certifiée sur l'OS1. La valeur prévisionnelle (opérations programmées) de l'indicateur de réalisation « nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurant » s'élève à 4 en 2017.</p> <p>L'écart entre les opérations programmées et la valeur prévisionnelle de l'indicateur s'explique par des informations manquantes au sein du système de gestion en cours de rectification.</p> <p>Aucune opération n'a été programmée dans le cadre de l'objectif spécifique 2 « Résorber l'habitat précaire des communautés marginalisées telles que les Roms ».</p>
10	Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve	<p>Les 10 premières opérations ont été programmées en 2017 pour un montant UE de 3,369M€ :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 opérations ont été programmées pour un montant UE de 3,104M€ dans le cadre de l'objectif spécifique 17,</li> <li>- 2 autres opérations ont été programmées pour un montant UE de 0,265M€ dans le cadre de l'objectif spécifique 18.</li> </ul> <p>Concernant l'objectif spécifique 16 « Réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse par la mobilisation des ressources en eau dans le respect des écosystèmes aquatiques », aucune opération n'a été programmée sur cet OS en 2017.</p> <p>Concernant l'objectif spécifique 17 « Réduire les impacts des inondations sur les milieux et sur les territoires », aucune opération n'ayant été certifiée au 31/12/2017, la valeur prévisionnelle (opérations programmées) de l'indicateur de réalisation « Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations » s'élève à 10 966 914 en 2017. Le dépassement de la cible s'explique par la programmation d'une opération à destination de l'ensemble de la population du territoire d'Île-de-France concerné par un risque d'inondation.</p> <p>Concernant l'objectif spécifique 18 « Diminuer les impacts de la navigation, de la production d'énergie hydroélectrique et des activités humaines en général sur les milieux naturels », aucune opération n'ayant été certifiée au 31/12/2017, la valeur prévisionnelle (opérations programmées) de l'indicateur de réalisation « Nombre d'obstacles traités » s'élève à 2 en 2017.</p>



ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
11	Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER	Au 31/12/16, 1 opération avait été programmée pour un montant UE de 0,212M€. En 2017, 13 nouvelles opérations ont été programmées pour un montant UE de 3,329M€ (12 au titre des Investissements territoriaux intégrés et 1 par l'autorité de gestion). En cumulé au 31/12/2017, 14 opérations ont été programmées pour un montant UE de 3,541M€.
12	Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE	Au 31/12/16, 6 dossiers avaient été programmés pour un montant UE de 1,053M€. 14 nouvelles opérations ont été programmées en 2017 pour un montant UE de 0,658M€ (12 au titre des Investissements territoriaux intégrés et 2 par les GIP académiques de Paris et Versailles). En cumulé au 31/12/2017, 20 opérations ont été programmées pour un montant UE de 1,711M€.
2	Préserver la biodiversité	Les 2 premières opérations de cet axe réservé aux Investissements territoriaux intégrés ont été programmées en 2017 pour 1,46M€. Aucune opération n'a été certifiée sur l'OS3. La valeur prévisionnelle (opérations programmées) de l'indicateur de réalisation « nombre d'obstacles et points de fragilité traités » s'élève à 2 en 2017.
3	Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi	<p>Au 31/12/16, 92 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 17,153M€.</p> <p>En 2017, 29 nouvelles opérations ont été programmées par l'autorité de gestion pour un montant de 2,176M€ (13 au titre de l'appel à projets « Entreprenariat » et 16 au titre des Investissements Territoriaux intégrés) et 1 nouvelle opération programmée par la CCI Paris IDF pour un montant de 0,355M€. 3 opérations ont été déprogrammées pour un montant de 0,561M€.</p> <p>En cumulé au 31/12/2017, 119 opérations étaient comptabilisées comme programmées pour un montant UE de 19,123M€.</p> <p>Concernant l'objectif spécifique 4 « Augmenter le nombre de création/reprise d'entreprises » de l'axe 3, sur la base des données remontées par les porteurs projets dans l'outil de collecte et de stockage des données de l'autorité de gestion, la valeur de l'indicateur de réalisation « nombre de porteurs de projet entrepreneurial accompagnés » s'élève à 10 966 en 2017.</p> <p>Une demande auprès de la Commission européenne est en cours afin de modifier les valeurs cibles des indicateurs de l'axe 3 objectif spécifique 4. En effet, la définition de la valeur initiale de l'indicateur de réalisation « nombre de porteurs de projet entrepreneurial accompagnés » se basait sur des hypothèses erronées : elle comptabilise des participants bénéficiant d'action de sensibilisation. Les actions de sensibilisation n'avaient pas été exclues de la définition de la cible initiale du programme opérationnel régional. Les participants de ces actions ne peuvent faire l'objet d'un suivi (action de courte durée) et donc être comptabilisés au titre des indicateurs. Environ 24% des participants prévus initialement participeraient à des actions de sensibilisation.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
4	Favoriser les dynamiques de l'inclusion	<p>Au 31/12/16, 8 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 0,451M€. En 2017, 14 nouvelles opérations ont été programmées pour un montant UE de 1,604M€, dont 13 opérations programmées par l'autorité de gestion (12 au titre des Investissements territoriaux intégrés et 1 pour l'accompagnement des populations marginalisées) et 1 opération par le GIP académique de Paris.</p> <p>En cumulé au 31/12/2017, 22 opérations ont été programmées pour un montant UE de 2,055 M€.</p> <p>Concernant l'objectif spécifique 5 « accompagner les populations marginalisées telles que les Roms migrants vers les dispositifs d'insertion », aucune donnée n'a encore été remontée sur les opérations programmées. La valeur de l'indicateur « Migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms) s'élève à 0.</p> <p>Concernant l'objectif spécifique 6 « Accroître les actions d'accompagnement et de formation-action visant à la réduction des discriminations et à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes », sur la base des données remontées par les porteurs de projets dans l'outil de collecte et de stockage des données de l'autorité de gestion, la valeur de l'indicateur de réalisation « Nombre de participants aux actions d'accompagnement à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes-hommes » s'élève à 1 084.</p> <p>Une demande auprès de la Commission européenne est en cours afin de modifier les valeurs cibles des indicateurs de l'axe4 OS6.</p>
5	Investir dans l'éducation et adapter les compétences	<p>Au 31/12/16, 192 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 44,452M€. En 2017, 67 nouvelles opérations ont été programmées pour un montant de 33,307M€ :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 25 nouvelles opérations ont été programmées par l'autorité de gestion pour un montant de 28,511M€ (15 au titre des investissements territoriaux, 7 au titre de l'appel à projets «Formation pour les personnes placées sous-main de justice», 2 au titre des marchés de formation professionnelle du Conseil régional d'Ile de France, 1 au titre de l'appel à manifestation d'intérêt « Espaces dynamique insertion »),</li> <li>- 49 nouvelles opérations ont été programmées par les organismes intermédiaires avec subvention globale,</li> <li>- 7 opérations ont été déprogrammées pour un montant total UE de 4,796M€.</li> </ul> <p>En cumulé au 31/12/2017, 259 opérations ont été comptabilisées comme programmées pour un montant UE de 77,759M€.</p> <p>Concernant l'objectif spécifique 7 « diminuer le nombre de sorties sans qualification des jeunes de moins de 25 ans de formation initiale en particulier dans les zones les plus touchées », sur la base</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>des données remontées par les porteurs projets dans l'outil de collecte et de stockage des données de l'autorité de gestion, la valeur de l'indicateur de réalisation « Nombre de participants accompagnés » s'élève à 14 141 en 2017.</p> <p>Concernant l'objectif spécifique 8 « Augmenter l'employabilité et la qualification des franciliens sans emploi », sur la base des données remontées par les porteurs projets dans l'outil de collecte et de stockage des données de l'autorité de gestion, la valeur de l'indicateur de réalisation « Chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée » s'élève à 18 256 en 2017.</p>
6	Renforcer les facteurs de compétitivité	<p>Au 31/12/16, 35 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 12,703M€. En 2017, 46 nouvelles opérations ont été programmées pour 40,927 M€ :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 37 par l'autorité de gestion (5 opérations au titre des Investissements territoriaux intégrés, 15 opérations au titre de l'appel à projets «Accueil et accompagnement des entreprises innovantes», 15 opérations au titre de l'appel à projets « Actions d'accompagnement en faveur des PME PMI de la SRI SI », 2 opérations au titre des Instruments financiers),</li> <li>- 9 par la CCI Paris Ile-de-France,</li> <li>- 2 opérations ont été déprogrammées par l'autorité de gestion pour un montant de 5,95M€</li> </ul> <p>En cumulé au 31/12/2017, 79 opérations ont été comptabilisés comme programmées pour un montant UE de 47,681M€.</p> <p>Concernant l'objectif spécifique 9 « Augmenter le nombre de collaborations entre les entreprises et les établissements de R&amp;D notamment dans les domaines de la S3 », aucune opération n'ayant été certifiée au 31/12/2017, la valeur prévisionnelle (opérations programmées) de l'indicateur de réalisation « Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien » s'élève à 12 en 2017.</p> <p>Concernant l'objectif spécifique 10 « Renforcer les capacités productives des PME franciliennes notamment dans les domaines de la S3», sur la base des valeurs remontées par les porteurs projets dans leur demande de paiement, la valeur de l'indicateur de réalisation « Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien» s'élève à 841 en 2017.</p> <p>La valeur prévisionnelle (opérations programmées) de l'indicateur s'élève à 2 679 en 2017.</p>
7	Diversifier et améliorer les applications TIC	<p>Au 31/12/16, 8 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 1,335 M€.</p> <p>En 2017, 35 nouvelles opérations ont été programmées pour un montant UE de 6,569M€ :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 34 opérations programmées par l'autorité de gestion (7 au titre des Investissements territoriaux intégrés et 27 au titre de l'appel à projets « Contenus numériques »),</li> <li>- 2 opérations programmées par la CCI Paris Ile-de-France,</li> <li>- 1 opération a été déprogrammée par le GIP académique de Versailles pour 0,164M€.</li> </ul> <p>En cumulé au 31/12/17, 43 opérations ont été comptabilisés comme programmées pour un montant</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>UE de 7,904M€.</p> <p>Concernant l'objectif spécifique 11 « Renforcer l'usage de nouveaux outils et contenus numériques », la valeur prévisionnelle (opérations programmées) de l'indicateur de réalisation « Nombre de services et d'applications créés » s'élève à 1363 en 2017. Les opérations WIFI seront programmées en 2018.</p> <p>Sur la base des opérations ayant fait l'objet d'un CSF validé, la valeur de l'indicateur s'élève à 96.</p>
8	Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	<p>Les 15 premières opérations avaient été programmées en 2016 sur cet axe pour un montant UE de 7,984M€. 10 nouvelles opérations ont été programmées en 2017 pour un montant UE de 11,367M€ au titre des Investissements territoriaux intégrés.</p> <p>En cumulé au 31/12/17, 25 opérations ont été programmées pour un montant UE de 19,351M€.</p> <p>Concernant l'objectif spécifique 12 « Accroître la part des énergies renouvelables et de récupération », aucune opération n'ayant été certifiée au 31/12/2017, la valeur prévisionnelle (opérations programmées) de l'indicateur de réalisation « Capacité supplémentaire de production d'énergies renouvelables » s'élève à 0,38MW en 2017.</p> <p>Concernant l'objectif spécifique 13 « Diminuer la précarité énergétique à travers la rénovation du bâti résidentiel », aucune opération n'ayant été certifiée au 31/12/2017, la valeur prévisionnelle (opérations programmées) de l'indicateur de réalisation « Nombre de ménages disposant d'un meilleur classement en matière de consommation énergétique » s'élève à 2724 en 2017.</p> <p>Concernant l'objectif spécifique 14 « Développer des démarches « pilotes » pour réduire les consommations énergétiques du bâti résidentiel et des bâtiments publics ». Au 31/12/2017, la valeur prévisionnelle (opérations programmées) de l'indicateur de réalisation « Nombre de ménages disposant d'un meilleur classement en matière de consommation énergétique » s'élève à 3213 en 2017 et à 695 en réalisé.</p>
9	Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis	<p>Au 31/12/16, 10 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 6,719 M€. En 2017, 2 nouvelles opérations ont été programmées pour un montant UE de 0,343M€ par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. Une opération a été modifiée par l'autorité de gestion pour un montant de 0,225M€.</p> <p>En cumulé au 31/12/2017, 12 opérations ont été programmées pour un montant UE de 6,837M€.</p> <p>Concernant l'objectif spécifique 15 « Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes NEET faiblement qualifiés du département de la Seine-Saint-Denis », le « Nombre de jeunes de 16-25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement ni formation, en difficulté d'insertion sociale et professionnelle » s'élève à 2 126 en 2017.</p>

### 3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

#### Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	1 - Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 9b**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	2 758 281,00			0,00	0,00	0,00	Données 2015 L'ensemble de la population des ITI est bénéficiaire des opérations financées
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	2 758 281,00			0,00	0,00	0,00	Données 2015 L'ensemble de la population des ITI est bénéficiaire des opérations financées
F	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	nombre	Plus développées	11,00			1,00	0,00	0,00	Une opération certifiée sur cet OS permettant de comptabiliser 1 réalisation
S	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	nombre	Plus développées	11,00			9,00	0,00	0,00	Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement. Comptabilisation des opérations programmées en 2017 et débutant avant le 31/12/2017
F	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	nombre	Plus développées	49,00			0,00	0,00	0,00	Aucune opération programmée sur cet OS
S	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	nombre	Plus développées	49,00			0,00	0,00	0,00	Aucune opération programmée sur cet OS

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 - Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales
Objectif spécifique	1 - OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : RENFORCER LA DIVERSITE DES FONCTIONS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
RSS01	Taux d'entreprises par habitant dans les territoires ITI	pourcentage	Plus développées	6,10	2013	6,50	7,90		Le taux de l'année 2017 a été calculé sur la base des informations transmises par les ITI.
RSS02	Taux d'équipements économiques par habitant dans les territoires ITI	pourcentage	Plus développées	0,01	2013	0,01	0,77		Le taux de l'année 2017 a été calculé sur la base des informations transmises par les ITI
RSS03	Taux d'équipements publics de proximité (innovants ou structurants) par habitant dans les territoires ITI	pourcentage	Plus développées	0,04	2013	0,04	0,04		Le taux de l'année 2017 a été calculé sur la base des informations transmises par les ITI

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS01	Taux d'entreprises par habitant dans les territoires ITI	6,10		6,10		6,10	
RSS02	Taux d'équipements économiques par habitant dans les territoires ITI	0,01		0,01		0,01	
RSS03	Taux d'équipements publics de proximité (innovants ou structurants) par habitant dans les territoires ITI	0,04		0,04		0,04	

Axe prioritaire	1 - Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales
Objectif spécifique	2 - OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : RESORBER L'HABITAT PRECAIRE DES COMMUNAUTES MARGINALISEES TELLES QUE LES ROMS

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
RSS04	Nombre de personnes insérées durablement dans un logement (ROMS)	nombre de personnes d'origine ROMS	Plus développées	10 000,00	2014	12 520,00	10 000,00		Aucune opération programmée sur cet OS

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS04	Nombre de personnes insérées durablement dans un logement (ROMS)	10 000,00		10 000,00		10 000,00	

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	5a - Soutenir les investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique, y compris les approches fondées sur les écosystèmes

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 5a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	Nombre d'études	Plus développées	1,00			0,00	0,00	0,00	Aucune opération programmée sur cet OS
S	RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	Nombre d'études	Plus développées	1,00			0,00	0,00	0,00	Aucune opération programmée sur cet OS
F	RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	Nombre d'études	En transition	1,00			0,00	0,00	0,00	Aucune opération programmée sur cet OS
S	RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	Nombre d'études	En transition	1,00			0,00	0,00	0,00	Aucune opération programmée sur cet OS

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	5a - Soutenir les investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique, y compris les approches fondées sur les écosystèmes
Objectif spécifique	16 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 16: REDUIRE LA VULNERABILITE DES TERRITOIRES AU RISQUE DE SECHERESSE PAR LA MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAU DANS LE RESPECT DES ECOSYSTEMES AQUATIQUES

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
RSS27	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires » concertés visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	nombre de projets	Plus développées	1,00	2013	3,00	1,00		Aucune opération programmée sur cet OS
RSS38	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires » concertés visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	nombre de projets	En transition	2,00	2013	5,00	2,00		Aucune opération programmée sur cet OS

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS27	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires » concertés visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	1,00		1,00		1,00	
RSS38	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires » concertés visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	2,00		2,00		2,00	

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 5b**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	Plus développées	750 000,00			0,00	0,00	0,00	Aucune opération certifiée sur cet OS
S	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	Plus développées	750 000,00			8 251 637,50	0,00	0,00	Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement (Hors opérations certifiées) 50% de la valeur totale Comptabilisation des opérations programmées en 2017 et débutant avant le 31/12/2017
F	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	En transition	750 000,00			0,00	0,00	0,00	Aucune opération certifiée sur cet OS
S	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	En transition	750 000,00			8 251 637,50	0,00	0,00	Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement (Hors opérations certifiées) 50% de la valeur totale Comptabilisation des opérations programmées en 2017 et débutant avant le 31/12/2017

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe
Objectif spécifique	17 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 17: REDUIRE LES IMPACTS DES INONDATIONS SUR LES MILIEUX ET SUR LES TERRITOIRES

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
RSS28	Nombre de communes couvertes par une stratégie globale (PAPI...)	nombre	Plus développées	329,00	2013	494,00	764,00		Les valeurs de cet indicateur sont communiquées en 2017 car les opérations sur cet OS n'ont été programmées qu'à partir de cette année. La clé de répartition entre régions développées et régions en transition est de 50%/50% de la valeur totale.
RSS39	Nombre de communes couvertes par une stratégie globale (PAPI,...)	nombre	En transition	329,00	2013	493,00	763,00		Les valeurs de cet indicateur sont communiquées en 2017 car les opérations sur cet OS n'ont été programmées qu'à partir de cette année. La clé de répartition entre régions développées et régions en transition est de 50%/50% de la valeur totale.

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS28	Nombre de communes couvertes par une stratégie globale (PAPI...)	329,00		329,00		329,00	
RSS39	Nombre de communes couvertes par une stratégie globale (PAPI,...)	329,00		329,00		329,00	

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 6d**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	RES11	Nombre d'obstacles traités	nombre d'ouvrages	Plus développées	2,00			0,00	0,00	0,00	Aucune opération certifiée sur cet OS
S	RES11	Nombre d'obstacles traités	nombre d'ouvrages	Plus développées	2,00			1,00	0,00	0,00	Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement (Hors opérations certifiées) 50% de la valeur totale Comptabilisation des opérations programmées en 2017 et débutant avant le 31/12/2017
F	RES22	Nombre d'obstacles traités	nombre d'ouvrages	En transition	2,00			0,00	0,00	0,00	Aucune opération certifiée sur cet OS
S	RES22	Nombre d'obstacles traités	nombre d'ouvrages	En transition	2,00			1,00	0,00	0,00	Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement (Hors opérations certifiées) 50% de la valeur totale Comptabilisation des opérations programmées en 2017 et débutant avant le 31/12/2017

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES11	Nombre d'obstacles traités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES11	Nombre d'obstacles traités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES22	Nombre d'obstacles traités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES22	Nombre d'obstacles traités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	18 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 18: DIMINUER LES IMPACTS DE LA NAVIGATION, DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE HYDROÉLECTRIQUE ET DES ACTIVITÉS HUMAINES EN GÉNÉRAL SUR LES MILIEUX NATURELS

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
RSS29	Linéaire de cours d'eau principaux accessibles aux migrants	Km	Plus développées	322,50	2013	1 222,00	322,50		Les valeurs de cet indicateur sont communiquées en 2017 car les opérations sur cet OS n'ont été programmées qu'à partir de cette année. La clé de répartition entre régions développées et régions en transition est de 50%/50% de la valeur totale
RSS40	Linéaire de cours d'eau principaux accessible aux migrants	Km	En transition	322,50	2013	1 222,00	322,50		Les valeurs de cet indicateur sont communiquées en 2017 car les opérations sur cet OS n'ont été programmées qu'à partir de cette année. La clé de répartition entre régions développées et régions en transition est de 50%/50% de la valeur totale

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS29	Linéaire de cours d'eau principaux accessibles aux migrants	322,50		322,50		322,50	
RSS40	Linéaire de cours d'eau principaux accessible aux migrants	322,50		322,50		322,50	

Axe prioritaire	2 - Préserver la biodiversité
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 6d**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	Nombre	Plus développées	5,00			0,00	0,00	0,00	Aucune opération certifiée sur l'OS3
S	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	Nombre	Plus développées	5,00			3,00	0,00	0,00	Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement Comptabilisation des opérations programmées en 2017 et débutant avant le 31/12/2017

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Préserver la biodiversité
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	3 - REDUIRE LES PRESSIONS ANTHROPIQUES DANS LA GEOGRAPHIE PRIORITAIRE

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
RSS05	Superficie de continuité écologique préservée	Ha	Plus développées	5 901,00	2013	6 099,00	36 866,10		La superficie de continuité écologique a été calculée sur la base des informations transmises par les ITI.

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS05	Superficie de continuité écologique préservée	5 901,00		5 901,00		5 901,00	

Axe prioritaire	3 - Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 3 / 8iii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					205,00	103,00	102,00					0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					290,00	155,00	135,00					0,00	2,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					95,00	43,00	52,00					0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					2 960,00	1 987,00	973,00					59,00	48,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					2 618,00	1 628,00	990,00					55,00	38,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					608,00	374,00	234,00					0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					3,00	1,00	2,00					0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					34,00	25,00	9,00					0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					223,00	136,00	87,00					0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	68,00	67,00	11,00	11,00	24,00	24,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	2,00	3,00	8,00	11,00	145,00	119,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	7,00	6,00	25,00	34,00	11,00	12,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	383,00	214,00	504,00	142,00	1 041,00	569,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	363,00	220,00	416,00	150,00	794,00	582,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	374,00	234,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	2,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	25,00	9,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	136,00	87,00



Axe prioritaire	3 - Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS06	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur participation	Plus développées	Nombre		Nombre	10 473,00			0,28			2 960,00	1 987,00	973,00	107,00	59,00	48,00	
RSS07	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant 6 mois après la fin de leur participation	Plus développées	Nombre		Nombre	6 800,00			0,09			608,00	374,00	234,00	0,00	0,00	0,00	
RSS08	nombre d'entreprises créées ou reprises par les personnes accompagnées à la suite de leur participation (dans les 6 mois suivants leur participation)	Plus développées	Nombre		Nombre	7 083,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS09	Taux de pérennité à 3 ans des entreprises créées ou reprises accompagnées	Plus développées	Proportion		Proportion	65,00%						0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
RSS10	Augmentation du nombre d'entreprises de l'économie sociale et solidaire	Plus développées	Proportion		Proportion	2,00%						0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
RSS41	Nombre d'entreprises créées ou reprises par des femmes	Plus développées	Nombre		Nombre							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS42	Nombre d'entreprises créées ou reprises dans les quartiers politique de la ville	Plus développées	Nombre		Nombre							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS06	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur participation	Plus développées	2 853,00	1 928,00	925,00	597,00	383,00	214,00		2 256,00	1 545,00	711,00	646,00	504,00	142,00	
RSS07	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant 6 mois après la fin de leur participation	Plus développées	608,00	374,00	234,00	0,00	0,00	0,00		608,00	374,00	234,00	0,00	0,00	0,00	
RSS08	nombre d'entreprises créées ou reprises par les personnes accompagnées à la suite de leur participation (dans les 6 mois suivants leur participation)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS09	Taux de pérennité à 3 ans des entreprises créées ou reprises accompagnées	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
RSS10	Augmentation du nombre d'entreprises de l'économie sociale et solidaire	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
RSS41	Nombre d'entreprises créées ou reprises par des femmes	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS42	Nombre d'entreprises créées ou reprises dans les quartiers politique de la ville	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS06	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur participation	Plus développées	1 610,00	1 041,00	569,00	1 610,00	1 041,00	569,00	
RSS07	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant 6 mois après la fin de leur participation	Plus développées	608,00	374,00	234,00	608,00	374,00	234,00	
RSS08	nombre d'entreprises créées ou reprises par les personnes accompagnées à la suite de leur participation (dans les 6 mois suivants leur participation)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS09	Taux de pérennité à 3 ans des entreprises créées ou reprises accompagnées	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
RSS10	Augmentation du nombre d'entreprises de l'économie sociale et solidaire	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
RSS41	Nombre d'entreprises créées ou reprises par des femmes	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS42	Nombre d'entreprises créées ou reprises dans les quartiers politique de la ville	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	3 - Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 3 / 8iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				6 607,00	4 034,00	2 573,00				230,00	131,00	99,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				606,00	349,00	257,00				57,00	29,00	28,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				609,00	329,00	280,00				22,00	11,00	11,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				437,00	220,00	217,00				17,00	8,00	9,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				3 750,00	2 319,00	1 431,00				101,00	52,00	49,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				1 037,00	666,00	371,00				23,00	16,00	7,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				722,00	489,00	233,00				25,00	14,00	11,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				493,00	328,00	165,00				20,00	13,00	7,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				846,00	523,00	323,00				27,00	18,00	9,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				3 699,00	2 248,00	1 451,00				121,00	71,00	50,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				6 420,00	3 910,00	2 510,00				204,00	104,00	100,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées				2 082,00	1 334,00	748,00				67,00	33,00	34,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées				606,00	272,00	334,00				42,00	17,00	25,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées				932,00	253,00	679,00				41,00	13,00	28,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				2 552,00	1 513,00	1 039,00				200,00	118,00	82,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				168,00	87,00	81,00				19,00	14,00	5,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				2 978,00	1 708,00	1 270,00				72,00	40,00	32,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				239,00	167,00	72,00				10,00	7,00	3,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				123,00	83,00	40,00				8,00	4,00	4,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					12 513,00						396,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	1 002,00	588,00	414,00	2 315,00	1 557,00	758,00	3 060,00	1 758,00	1 302,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	47,00	33,00	14,00	81,00	50,00	31,00	421,00	237,00	184,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	108,00	53,00	55,00	273,00	142,00	131,00	206,00	123,00	83,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	82,00	40,00	42,00	173,00	84,00	89,00	165,00	88,00	77,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	1 069,00	649,00	420,00	1 060,00	666,00	394,00	1 520,00	952,00	568,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	173,00	114,00	59,00	399,00	254,00	145,00	442,00	282,00	160,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	137,00	95,00	42,00	238,00	171,00	67,00	322,00	209,00	113,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	72,00	45,00	27,00	176,00	124,00	52,00	225,00	146,00	79,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	135,00	83,00	52,00	187,00	113,00	74,00	497,00	309,00	188,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	726,00	439,00	287,00	1 259,00	807,00	452,00	1 593,00	931,00	662,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	1 318,00	768,00	550,00	2 202,00	1 445,00	757,00	2 696,00	1 593,00	1 103,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées	211,00	120,00	91,00	1 099,00	758,00	341,00	705,00	423,00	282,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées	131,00	65,00	66,00	234,00	90,00	144,00	199,00	100,00	99,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées	246,00	66,00	180,00	353,00	112,00	241,00	292,00	62,00	230,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	509,00	296,00	213,00	1 061,00	658,00	403,00	782,00	441,00	341,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	52,00	20,00	32,00	48,00	27,00	21,00	49,00	26,00	23,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	785,00	428,00	357,00	1 023,00	596,00	427,00	1 098,00	644,00	454,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	35,00	25,00	10,00	54,00	30,00	24,00	140,00	105,00	35,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	25,00	15,00	10,00	53,00	41,00	12,00	37,00	23,00	14,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		2 738,00			3 980,00			5 399,00		

Axe prioritaire	3 - Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 3

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial accompagnés	Plus développées	nombre	41 252,00			10 966,00	6 681,00	4 285,00	0,27			352,00	193,00	159,00
RES23	Nombre de femmes porteuses de projet entrepreneurial accompagnées	Plus développées	nombre				4 284,00	0,00	4 284,00				159,00	0,00	159,00
RES24	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial issus des quartiers prioritaires accompagnés	Plus développées	nombre				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial accompagnés	Plus développées	2 179,00	1 290,00	889,00	3 649,00	2 365,00	1 284,00	4 786,00	2 833,00	1 953,00
RES23	Nombre de femmes porteuses de projet entrepreneurial accompagnées	Plus développées	889,00	0,00	889,00	1 283,00	0,00	1 283,00	1 953,00	0,00	1 953,00
RES24	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial issus des quartiers prioritaires accompagnés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 4 / 9ii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
RSS11	Nombre de personnes accompagnées qui ont été scolarisées ou rescolarisées	Plus développées	Nombre		Nombre	1 305,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS12	Nombre de personnes ROM accompagnées qui ont trouvé un emploi	Plus développées	Nombre		Nombre	1 363,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS11	Nombre de personnes accompagnées qui ont été scolarisées ou rescolarisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS12	Nombre de personnes ROM accompagnées qui ont trouvé un emploi	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS11	Nombre de personnes accompagnées qui ont été scolarisées ou rescolarisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS12	Nombre de personnes ROM accompagnées qui ont trouvé un emploi	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 4 / 9ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	4 487,0			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 4

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9iii - la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 4 / 9iii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					22,00	6,00	16,00				5,00	14,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					70,00	21,00	49,00				18,00	40,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					15,00	3,00	12,00				2,00	6,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					60,00	25,00	35,00				14,00	19,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					92,00	27,00	65,00				19,00	46,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					40,00	22,00	18,00				5,00	4,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					1,00	0,00	1,00				0,00	1,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					2,00	2,00	0,00				0,00	0,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					40,00	22,00	18,00				5,00	4,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	1,00	3,00	8,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	1,00	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	6,00	8,00	5,00	8,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	1,00	6,00	7,00	13,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	9,00	4,00	8,00	10,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	9,00	4,00	8,00	10,00	0,00	0,00



Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9iii - la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS14	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un suivi médical au cours de l'année	Plus développées	Nombre		Nombre	1 775,00			0,00			2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
RSS37	Nombre de personnes ayant été formées et/ou ayant obtenu la certification français langues étrangères	Plus développées	Nombre		Nombre	2 498,00			0,15			374,00	113,00	261,00	210,00	61,00	149,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
RSS14	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un suivi médical au cours de l'année	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS37	Nombre de personnes ayant été formées et/ou ayant obtenu la certification français langues étrangères	Plus développées	164,00	52,00	112,00	145,00	43,00	102,00		19,00	9,00	10,00	19,00	9,00	10,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014					
			Cumulé			Total annuel		
RSS14	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un suivi médical au cours de l'année	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RSS37	Nombre de personnes ayant été formées et/ou ayant obtenu la certification français langues étrangères	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9iii - la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 4 / 9iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				246,00	83,00	163,00				114,00	27,00	87,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				46,00	8,00	38,00				33,00	1,00	32,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				583,00	154,00	429,00				243,00	90,00	153,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				496,00	106,00	390,00				162,00	44,00	118,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				255,00	70,00	185,00				97,00	30,00	67,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				287,00	130,00	157,00				172,00	90,00	82,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				166,00	29,00	137,00				58,00	13,00	45,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				117,00	20,00	97,00				34,00	6,00	28,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				444,00	153,00	291,00				188,00	73,00	115,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				366,00	77,00	289,00				125,00	30,00	95,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				272,00	76,00	196,00				140,00	43,00	97,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées				301,00	63,00	238,00				141,00	38,00	103,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées				171,00	28,00	143,00				79,00	15,00	64,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées				111,00	15,00	96,00				51,00	8,00	43,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				967,00	279,00	688,00				384,00	121,00	263,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				41,00	21,00	20,00				18,00	11,00	7,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				554,00	131,00	423,00				256,00	83,00	173,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				213,00	105,00	108,00				87,00	55,00	32,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				9,00	0,00	9,00				1,00	0,00	1,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					1 575,00						760,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	72,00	25,00	47,00	60,00	31,00	29,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	2,00	0,00	2,00	11,00	7,00	4,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	295,00	55,00	240,00	45,00	9,00	36,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	289,00	53,00	236,00	45,00	9,00	36,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	73,00	39,00	34,00	85,00	1,00	84,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	88,00	31,00	57,00	27,00	9,00	18,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	90,00	15,00	75,00	18,00	1,00	17,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	80,00	13,00	67,00	3,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	214,00	60,00	154,00	42,00	20,00	22,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	151,00	36,00	115,00	90,00	11,00	79,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	75,00	23,00	52,00	57,00	10,00	47,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées	135,00	17,00	118,00	25,00	8,00	17,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées	80,00	10,00	70,00	12,00	3,00	9,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées	53,00	6,00	47,00	7,00	1,00	6,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	435,00	118,00	317,00	148,00	40,00	108,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	23,00	10,00	13,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	277,00	43,00	234,00	21,00	5,00	16,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	91,00	34,00	57,00	35,00	16,00	19,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	1,00	0,00	1,00	7,00	0,00	7,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		613,00			202,00			0,00		

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9iii - la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 4

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	Plus développées	nombre	40 474,00			1 084,00	306,00	778,00	0,03			454,00	146,00	308,00
RES25	nombre de participants aux actions d'accompagnement à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	nombre de participants	33 914,00	16 957,00	16 957,00	965,00	272,00	693,00	0,03	0,02	0,04	404,00	130,00	274,00
RES26	nombre de participants aux actions de sensibilisation à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	participant	6 560,00	3 280,00	3 280,00	119,00	34,00	85,00	0,02	0,01	0,03	50,00	16,00	34,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	Plus développées	440,00	119,00	321,00	190,00	41,00	149,00	0,00	0,00	0,00
RES25	nombre de participants aux actions d'accompagnement à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	392,00	106,00	286,00	169,00	36,00	133,00	0,00	0,00	0,00
RES26	nombre de participants aux actions de sensibilisation à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	48,00	13,00	35,00	21,00	5,00	16,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 5 / 10i**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					130,00	74,00	56,00				13,00	12,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					78,00	40,00	38,00				5,00	13,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					775,00	381,00	394,00				201,00	142,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					118,00	77,00	41,00				35,00	10,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					582,00	275,00	307,00				105,00	98,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	38,00	22,00	23,00	22,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	1,00	4,00	32,00	21,00	2,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	138,00	201,00	42,00	51,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	34,00	27,00	7,00	4,00	1,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	117,00	165,00	53,00	44,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
												Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS15	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	Nombre		Nombre	69 344,00			0,00			123,00	85,00	38,00	63,00	50,00	13,00	
RSS43	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions curatives de décrochage scolaire	Plus développées	Nombre		Nombre	20 952,00	11 524,00	9 428,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RSS44	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions préventives de décrochage scolaire	Plus développées	Nombre		Nombre	48 392,00	26 616,00	21 776,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RSS15	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	60,00	35,00	25,00	5,00	1,00	4,00		55,00	34,00	21,00	53,00	32,00	21,00
RSS43	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions curatives de décrochage scolaire	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS44	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions préventives de décrochage scolaire	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014					
			Cumulé			Total annuel		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RSS15	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	2,00	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00
RSS43	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions curatives de décrochage scolaire	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RSS44	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions préventives de décrochage scolaire	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 5 / 10i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				14,00	8,00	6,00				7,00	4,00	3,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				5,00	3,00	2,00				3,00	1,00	2,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				14 101,00	8 368,00	5 733,00				4 292,00	2 587,00	1 705,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				3 141,00	1 721,00	1 420,00				708,00	491,00	217,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				25,00	14,00	11,00				25,00	14,00	11,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				14 047,00	8 329,00	5 718,00				4 240,00	2 551,00	1 689,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				10 339,00	6 441,00	3 898,00				3 468,00	2 163,00	1 305,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				1 494,00	750,00	744,00				286,00	149,00	137,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				26,00	16,00	10,00				18,00	11,00	7,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées				1 600,00	890,00	710,00				457,00	250,00	207,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées				1 310,00	723,00	587,00				374,00	199,00	175,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées				2 959,00	1 726,00	1 233,00				776,00	421,00	355,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				7 350,00	4 618,00	2 732,00				2 164,00	1 299,00	865,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				327,00	216,00	111,00				114,00	76,00	38,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				2 661,00	1 368,00	1 293,00				814,00	391,00	423,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				202,00	120,00	82,00				90,00	50,00	40,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				395,00	236,00	159,00				117,00	67,00	50,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					16 352,00	8 329,00	5 718,00				4 947,00	2 551,00	1 689,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	6,00	3,00	3,00	1,00	1,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	4 044,00	2 391,00	1 653,00	4 917,00	2 844,00	2 073,00	848,00	546,00	302,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	1 925,00	1 015,00	910,00	427,00	169,00	258,00	81,00	46,00	35,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	4 039,00	2 387,00	1 652,00	4 920,00	2 844,00	2 076,00	848,00	547,00	301,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	2 134,00	1 405,00	729,00	3 937,00	2 343,00	1 594,00	800,00	530,00	270,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	311,00	164,00	147,00	855,00	420,00	435,00	42,00	17,00	25,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	1,00	0,00	1,00	7,00	5,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées	392,00	224,00	168,00	661,00	360,00	301,00	90,00	56,00	34,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées	355,00	197,00	158,00	495,00	271,00	224,00	86,00	56,00	30,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées	880,00	549,00	331,00	1 121,00	638,00	483,00	182,00	118,00	64,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	1 696,00	1 367,00	329,00	3 043,00	1 680,00	1 363,00	447,00	272,00	175,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	82,00	65,00	17,00	51,00	34,00	17,00	80,00	41,00	39,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	1 659,00	869,00	790,00	1 65,00	99,00	66,00	23,00	9,00	14,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	36,00	17,00	19,00	71,00	52,00	19,00	5,00	1,00	4,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	74,00	50,00	24,00	196,00	115,00	81,00	8,00	4,00	4,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		

CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00		0,00		0,00	
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00		0,00		0,00	
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00		0,00		0,00	
	Total général des participants		4 447,00		5 741,00		1 217,00	

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 5

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES06	Nombre de participants accompagnés	Plus développées	nombre	84 683,00			14 141,00	8 390,00	5 751,00	0,17			4 324,00	2 605,00	1 719,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES06	Nombre de participants accompagnés	Plus développées	4 044,00	2 391,00	1 653,00	4 924,00	2 847,00	2 077,00	849,00	547,00	302,00



Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 5 / 10iii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées						384,00	207,00	177,00				23,00	8,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées						2 417,00	1 042,00	1 375,00				529,00	740,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées						6 534,00	2 856,00	3 678,00				2 001,00	2 321,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	12 573,00			6 534,00	2 856,00	3 678,00	0,52			2 001,00	2 321,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						2 606,00	1 171,00	1 435,00				647,00	861,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	21 654,00			2 606,00	1 171,00	1 435,00	0,12			647,00	861,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						9 695,00	4 391,00	5 304,00				2 965,00	2 987,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						14,00	10,00	4,00				6,00	1,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées						2,00	2,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						14,00	10,00	4,00				6,00	1,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	14,00	3,00	167,00	166,00	3,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	333,00	399,00	131,00	187,00	49,00	49,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	794,00	1 304,00	61,00	53,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	794,00	1 304,00	61,00	53,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	419,00	476,00	73,00	65,00	32,00	33,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	419,00	476,00	73,00	65,00	32,00	33,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	1 122,00	1 919,00	271,00	328,00	33,00	70,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	4,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	4,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
												Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS16	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	Nombre		Nombre	23 750			0,10			2 417,00	1 042,00	1 375,00	1 269,00	529,00	740,00	
RSS45	participants de moins de 25 ans obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	Nombre		Nombre	0,00	0,00	0,00				75,00	39,00	36,00	4,00	4,00	0,00	
RSS46	participants de moins de 25 ans en situation de handicap	Plus développées	Nombre		Nombre							6,00	3,00	3,00	0,00	0,00	0,00	
RSS47	participants sous main de justice obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	Nombre		Nombre	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS48	participants de niveau infra IV obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	Nombre		Nombre	0,00	0,00	0,00				144,00	77,00	67,00	10,00	9,00	1,00	
RSS49	participants de moins de 25 ans suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	Nombre		Nombre	0,00	0,00	0,00				549,00	288,00	261,00	84,00	57,00	27,00	
RSS50	participants en situation de handicap suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	Nombre		Nombre	0,00	0,00	0,00				40,00	23,00	17,00	0,00	0,00	0,00	
RSS51	participants sous main de justice suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	Nombre		Nombre	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS52	participants de niveau infra IV suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	Nombre		Nombre	0,00	0,00	0,00				852,00	417,00	435,00	167,00	105,00	62,00	
RSS53	participants de moins de 25 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	Nombre		Nombre	0,00	0,00	0,00				390,00	201,00	189,00	26,00	20,00	6,00	
RSS54	participants en situation de handicap exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	Nombre		Nombre	0,00	0,00	0,00				25,00	10,00	15,00	3,00	1,00	2,00	
RSS55	participants sous main de justice exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	Nombre		Nombre	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS56	participants de niveau infra IV exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	Nombre		Nombre	0,00	0,00	0,00				619,00	246,00	373,00	63,00	42,00	21,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS16	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	1 148,00	513,00	635,00	732,00	333,00	399,00		416,00	180,00	236,00	318,00	131,00	187,00	
RSS45	participants de moins de 25 ans obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	71,00	35,00	36,00	23,00	10,00	13,00		48,00	25,00	23,00	48,00	25,00	23,00	
RSS46	participants de moins de 25 ans en situation de handicap	Plus développées	6,00	3,00	3,00	4,00	3,00	1,00		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
RSS47	participants sous main de justice obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS48	participants de niveau infra IV obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	134,00	68,00	66,00	50,00	20,00	30,00		84,00	48,00	36,00	84,00	48,00	36,00	
RSS49	participants de moins de 25 ans suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	465,00	231,00	234,00	404,00	205,00	199,00		61,00	26,00	35,00	61,00	26,00	35,00	
RSS50	participants en situation de handicap suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	40,00	23,00	17,00	40,00	23,00	17,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS51	participants sous main de justice suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS52	participants de niveau infra IV suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	685,00	312,00	373,00	604,00	298,00	306,00		81,00	14,00	67,00	81,00	14,00	67,00	
RSS53	participants de moins de 25 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	364,00	181,00	183,00	230,00	110,00	120,00		134,00	71,00	63,00	132,00	69,00	63,00	
RSS54	participants en situation de handicap exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	22,00	9,00	13,00	13,00	3,00	10,00		9,00	6,00	3,00	9,00	6,00	3,00	
RSS55	participants sous main de justice exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS56	participants de niveau infra IV exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	556,00	204,00	352,00	395,00	143,00	252,00		161,00	61,00	100,00	159,00	59,00	100,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS16	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	98,00	49,00	49,00	98,00	49,00	49,00	
RSS45	participants de moins de 25 ans obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS46	participants de moins de 25 ans en situation de handicap	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS47	participants sous main de justice obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS48	participants de niveau infra IV obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS49	participants de moins de 25 ans suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS50	participants en situation de handicap suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS51	participants sous main de justice suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS52	participants de niveau infra IV suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS53	participants de moins de 25 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	2,00	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014					
			Cumulé			Total annuel		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RSS54	participants en situation de handicap exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RSS55	participants sous main de justice exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RSS56	participants de niveau infra IV exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	2,00	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 5 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	69 414,00	38 178,00	31 236,00	18 256,00	9 424,00	8 832,00	0,26	0,25	0,28	9 607,00	5 183,00	4 424,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				6 660,00	3 075,00	3 585,00				3 791,00	1 838,00	1 953,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				1 855,00	1 161,00	694,00				87,00	65,00	22,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				704,00	433,00	271,00				61,00	52,00	9,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				663,00	422,00	241,00				280,00	174,00	106,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				10 026,00	5 477,00	4 549,00				4 530,00	2 684,00	1 846,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				890,00	497,00	393,00				515,00	297,00	218,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				795,00	439,00	356,00				496,00	284,00	212,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				5 045,00	2 721,00	2 324,00				2 280,00	1 232,00	1 048,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				10 458,00	5 431,00	5 027,00				5 793,00	3 203,00	2 590,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				5 270,00	2 855,00	2 415,00				1 901,00	987,00	914,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées				3 574,00	1 154,00	2 420,00				2 068,00	721,00	1 347,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées				1 943,00	506,00	1 437,00				1 140,00	333,00	807,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées				1 881,00	454,00	1 427,00				1 064,00	259,00	805,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				13 480,00	5 566,00	7 914,00				7 400,00	3 252,00	4 148,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				742,00	375,00	367,00				364,00	184,00	180,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				11 423,00	4 943,00	6 480,00				6 540,00	3 177,00	3 363,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				1 655,00	886,00	769,00				1 407,00	794,00	613,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				945,00	544,00	401,00				546,00	316,00	230,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					26 856,00						13 830,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	6 146,00	3 034,00	3 112,00	2 054,00	1 020,00	1 034,00	449,00	187,00	262,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	1 998,00	893,00	1 105,00	526,00	190,00	336,00	345,00	154,00	191,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	1 112,00	726,00	386,00	534,00	308,00	226,00	122,00	62,00	60,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	103,00	50,00	53,00	425,00	269,00	156,00	115,00	62,00	53,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	370,00	241,00	129,00	13,00	7,00	6,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	3 476,00	1 824,00	1 652,00	1 522,00	734,00	788,00	498,00	235,00	263,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	286,00	167,00	119,00	84,00	33,00	51,00	5,00	0,00	5,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	221,00	122,00	99,00	76,00	33,00	43,00	2,00	0,00	2,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	2 408,00	1 331,00	1 077,00	260,00	126,00	134,00	97,00	32,00	65,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	2 997,00	1 425,00	1 572,00	1 196,00	586,00	610,00	472,00	217,00	255,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	2 222,00	1 245,00	977,00	1 145,00	623,00	522,00	2,00	0,00	2,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées	1 176,00	333,00	843,00	304,00	98,00	206,00	26,00	2,00	24,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées	633,00	142,00	491,00	157,00	31,00	126,00	13,00	0,00	13,00

CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées	616,00	150,00	466,00	187,00	42,00	145,00	14,00	3,00	11,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	4 462,00	1 745,00	2 717,00	1 454,00	529,00	925,00	164,00	40,00	124,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	273,00	139,00	134,00	86,00	41,00	45,00	19,00	11,00	8,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	3 587,00	1 409,00	2 178,00	1 209,00	343,00	866,00	87,00	14,00	73,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	183,00	64,00	119,00	63,00	27,00	36,00	2,00	1,00	1,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	300,00	165,00	135,00	91,00	60,00	31,00	8,00	3,00	5,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		9 280,00			3 175,00			571,00		

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 5

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES27	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée de moins de 25 ans	Plus développées	participant	0,00	0,00	0,00	8 546,00	4 627,00	2 619,00				4 346,00	2 567,00	1 779,00
RES28	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée titulaires d'un diplôme de niveau infra IV	Plus développées	participant	0,00	0,00	0,00	21 450,00	10 279,00	11 171,00				12 837,00	6 730,00	6 107,00
RES29	chômeurs, y compris de longue durée en situation de handicap	Plus développées	participant	0,00	0,00	0,00	688,00	346,00	342,00				354,00	178,00	176,00
RES30	chômeurs, y compris de longue durée sous main de justice	Plus développées	participants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES27	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée de moins de 25 ans	Plus développées	2 909,00	1 465,00	144,00	903,00	422,00	481,00	388,00	173,00	215,00
RES28	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée titulaires d'un diplôme de niveau infra IV	Plus développées	6 455,00	2 759,00	3 696,00	1 707,00	603,00	1 104,00	451,00	187,00	264,00
RES29	chômeurs, y compris de longue durée en situation de handicap	Plus développées	245,00	124,00	121,00	72,00	34,00	38,00	17,00	10,00	7,00
RES30	chômeurs, y compris de longue durée sous main de justice	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 1b**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	312,00			4,00	0,00	0,00	Valeur basée sur les opérations certifiées de cet OS.
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	312,00			123,00	0,00	0,00	Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement Valeur définie sur le type d'action 3 en direction des entreprises Comptabilisation des opérations programmées en 2017 et débutant avant le 31/12/2017
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	248,00			0,00	0,00	0,00	aucune opération certifiée sur cet OS Valeur définie sur le type d'action 3 en direction des entreprises
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	248,00			12,00	0,00	0,00	Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement Valeur définie sur le type d'action 3 en direction des entreprises Comptabilisation des opérations programmées en 2017 et débutant avant le 31/12/2017
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Plus développées	27 000 000,00			0,00	0,00	0,00	aucune opération certifiée sur cet OS Valeur définie sur tous les types d'action
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Plus développées	27 000 000,00			12 967 072,85	0,00	0,00	Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement Valeur définie sur tous les types d'action Comptabilisation des opérations programmées en 2017 et débutant

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
											avant le 31/12/2017

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	111,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales
Objectif spécifique	9 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 9 :AUGMENTER LE NOMBRE DE COLLABORATIONS ENTRE LES ENTREPRISES ET LES ETABLISSEMENTS DE R&D NOTAMMENT DANS LES DOMAINES DE LA S3

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
RSS17	Dépenses intérieures de recherche et développement des entreprises	millions d'euros	Plus développées	12 350,00	2011	14 979,00	13 073,00		La valeur 2014 de l'indicateur a pu être renseignée sur la base de la source Insee - Service statistique ministériel (SIES) - DIRDE Les valeurs des autres années seront renseignées ultérieurement en fonction des publications des statistiques publiques
RSS18	Dépenses intérieures de recherche et développement des administrations	millions d'euros	Plus développées	5 923,00	2011	7 371,00	5 953,00		La valeur 2014 de l'indicateur a pu être renseignée sur la base de la source Insee - Service statistique ministériel (SIES) - DIRDA Les valeurs des autres années seront renseignées ultérieurement en fonction des publications des statistiques publiques

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS17	Dépenses intérieures de recherche et développement des entreprises	13 073,00		13 073,00		13 073,00	
RSS18	Dépenses intérieures de recherche et développement des administrations	5 953,00		5 953,00		5 953,00	

Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 3d**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	2 973,00			841,00	0,00	0,00	Valeur renseignée dans le cadre du CSF de l'opération
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	2 973,00			2 673,00	0,00	0,00	Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement Comptabilisation des opérations programmées en 2017 et débutant avant le 31/12/2017 (Hors opérations certifiées)
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Plus développées	750,00			60,00	0,00	0,00	Valeur renseignée dans le cadre du CSF de l'opération
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Plus développées	750,00			1 468,00	0,00	0,00	Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement Comptabilisation des opérations programmées en 2017 et débutant avant le 31/12/2017 (Hors opérations certifiées)
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	2 448,00			33,00	0,00	0,00	Valeur renseignée dans le cadre du CSF de l'opération
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	2 448,00			2 311,00	0,00	0,00	Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement Comptabilisation des opérations programmées en 2017 et débutant avant le 31/12/2017 (Hors opérations certifiées)
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Plus développées	12 500 000,00			54 630,00	0,00	0,00	Valeur renseignée dans le cadre du CSF de l'opération
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Plus développées	12 500 000,00			768 597,10	0,00	0,00	Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement Comptabilisation des opérations programmées en 2017 et débutant avant le 31/12/2017 (Hors opérations certifiées)

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
-----	----	------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	10 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 10 : RENFORCER LES CAPACITES PRODUCTIVES DES PME FRANCILIENNES NOTAMMENT DANS LES DOMAINES DE LA S3

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
RSS19	Nombre d'entreprises de 0 à 49 salariés	nombre	Plus développées	379 474,00	2013	410 789,00	389 238,00		Les valeurs sont renseignées sur la base de la source URSSAF-ACOSS "Dénombrement annuel des établissements employeurs" mis à jour le 29/06/2018.
RSS20	Nombre d'entreprises de 50 à 249 salariés	nombre	Plus développées	11 212,00	2013	11 212,00	12 092,00		Les valeurs sont renseignées sur la base de la source URSSAF-ACOSS "Dénombrement annuel des établissements employeurs" mis à jour le 29/06/2018.

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS19	Nombre d'entreprises de 0 à 49 salariés	386 512,00		383 509,00		381 188,00	
RSS20	Nombre d'entreprises de 50 à 249 salariés	11 744,00		11 457,00		11 246,00	

Axe prioritaire	7 - Diversifier et améliorer les applications TIC
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 7 / 2c**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre	Plus développées	4 271,00			96,00			Valeur renseignée dans le cadre du CSF de l'opération
S	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre	Plus développées	4 271,00			1 363,00			Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement (Hors opérations certifiées)

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES07	Nombre de services et d'applications créés	0,00			0,00			0,00		
S	RES07	Nombre de services et d'applications créés	0,00			0,00	0,00		0,00		

Axe prioritaire	7 - Diversifier et améliorer les applications TIC
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	11 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 11 : RENFORCER L'USAGE DE NOUVEAUX OUTILS ET CONTENUS NUMERIQUES

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
RSS21	Nombre de lieux de travail collaboratifs et d'établissements scolaires du second degré aménagés et dotés d'outils numériques de partage de l'information	nombre	Plus développées	252,00	2014	953,00	717,00		Valeurs actualisées sur le base du rapport IAU sur les tiers-lieux publié en septembre 2017.

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS21	Nombre de lieux de travail collaboratifs et d'établissements scolaires du second degré aménagés et dotés d'outils numériques de partage de l'information	252,00		252,00		252,00	

Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 4a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	126,00			0,00	0,00	0,00	Aucune opération certifiée
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	126,00			0,00	0,00	0,00	Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement (Hors opérations certifiées)
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	0,00			0,00	0,00	0,00	Aucune opération certifiée
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	0,00			86,59	0,00	0,00	Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement (Hors opérations certifiées)

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	12 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 12 : ACCROITRE LA PART DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION (ENR&R)

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
RSS22	Part des énergies renouvelables et de récupération produites dans la consommation finale brute d'énergie en Ile de France	pourcentage	Plus développées	5,40	2009	6,16	8,20		La valeur de l'indicateur est renseignée sur la base de la source ROSE - Energif. Seules les données jusqu'en 2015 sont disponibles.

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS22	Part des énergies renouvelables et de récupération produites dans la consommation finale brute d'énergie en Ile de France	8,20		8,20		5,40	



Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 4c**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	5 775,00			695,00	0,00	0,00	Valeurs basées sur les opérations certifiées des OS 13 (625) et 14 (70)
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	5 775,00			3 213,00	0,00	0,00	Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement (Hors opérations certifiées) sur les OS 13 et 14 OS 13 : 2795 OS14 : 418 Comptabilisation des opérations programmées en 2017 et débutant avant le 31/12/2017
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	10,50			0,00	0,00	0,00	Aucune opération certifiée sur l'OS 14
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	10,50			7,27	0,00	0,00	Valeur en Gwh Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement (Hors opérations certifiées) Comptabilisation des opérations programmées en 2017 et débutant avant le 31/12/2017
F	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	GWH	Plus développées	17,00			0,00	0,00	0,00	Aucune opération certifiée sur l'OS 14
S	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	GWH	Plus développées	17,00			3,60	0,00	0,00	Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement (Hors opérations certifiées) Comptabilisation des opérations programmées en 2017 et débutant avant le 31/12/2017

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	13 - OBJECTIF SPECIFIQUE 13 : DIMINUER LA PRECARITE ENERGETIQUE A TRAVERS LA RENOVATION DU BATI RESIDENTIEL

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
RSS23	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France	Kwh	Plus développées	15 735 000 000,00	2012	14 413 000 000,00	15 735 000 000,00		La valeur de l'indicateur est renseignée sur la base de la source ROSE - Energif Cette valeur ne peut être renseignée cette année car les statistiques publiques portant sur cette information n'ont pas été publiées à ce jour. La valeur sera inscrite dans un RAMO ultérieur.

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS23	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France	15 735 000 000,00		15 735 000 000,00		15 735 000 000,00	

Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	14 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 14 : DEVELOPPER DES DEMARCHES « PILOTES » POUR REDUIRE LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES DU BATI RESIDENTIEL ET DES BATIMENTS PUBLICS

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
RSS24	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France	Gwh	Plus développées	89 348,00	2013	89 320,00	89 348,00		La valeur de l'indicateur est renseignée sur la base de la source ROSE - Energif Cette valeur ne peut être renseignée cette année car les statistiques publiques portant sur cette information n'ont pas été publiées à ce jour. La valeur sera inscrite dans un RAMO ultérieur
RSS25	Consommation énergétique du bâti tertiaire en Ile de France	Gwh	Plus développées	60 435,00	2013	60 418,00	60 435,00		La valeur de l'indicateur est renseignée sur la base de la source ROSE - Energif Cette valeur ne peut être renseignée cette année car les statistiques publiques portant sur cette information n'ont pas été publiées à ce jour. La valeur sera inscrite dans un RAMO ultérieur

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS24	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France	89 348,00		89 348,00		89 348,00	
RSS25	Consommation énergétique du bâti tertiaire en Ile de France	60 435,00		60 435,00		60 435,00	

Axe prioritaire	9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

**Tableau 2B : Indicateurs de résultat pour l'IEJ par axe prioritaire ou partie d'axe prioritaire (article 19, paragraphe 3, et annexes I et II du règlement FSE) - 9 / 8ii**

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017	
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		Nombre	1 767,00	884,00	883,00	286,00	152,00	134,00	0,16	0,17	0,15	83,00	74,00
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		Nombre	386,00	193,00	193,00	297,00	155,00	142,00	0,77	0,80	0,74	119,00	104,00
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		Nombre	297,00	149,00	148,00	595,00	328,00	267,00	2,00	2,20	1,80	177,00	116,00
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		Nombre	98,00	49,00	49,00	336,00	192,00	144,00	3,43	3,92	2,94	111,00	68,00
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		Nombre	89,00	45,00	44,00	507,00	288,00	219,00	5,70	6,40	4,98	68,00	16,00
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		Nombre	60,00	30,00	30,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		Nombre	1 174,00	587,00	587,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		Nombre	1 069,00	535,00	534,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		Nombre	718,00	359,00	359,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation		Nombre	258,00	129,00	129,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation		Nombre	340,00	170,00	170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation		Nombre	48,00	24,00	24,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		69,00	60,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		36,00	38,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		151,00	151,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		81,00	76,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		220,00	203,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017					
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

Axe prioritaire	9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 9 / 8ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée					940,00	545,00	395,00				183,00	146,00	37,00
CO02	chômeurs de longue durée					509,00	288,00	221,00				84,00	68,00	16,00
CO03	personnes inactives					1 186,00	563,00	623,00				233,00	136,00	97,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					1 186,00	563,00	623,00				233,00	136,00	97,00
CO06	moins de 25 ans					1 990,00	1 062,00	928,00				392,00	267,00	125,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)					958,00	514,00	444,00				210,00	135,00	75,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)					1 029,00	548,00	481,00				181,00	134,00	47,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)					139,00	46,00	93,00				25,00	13,00	12,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi					498,00	246,00	252,00				100,00	57,00	43,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge					268,00	120,00	148,00				60,00	31,00	29,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge					402,00	208,00	194,00				86,00	57,00	29,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)					1 949,00	1 003,00	946,00				336,00	219,00	117,00
CO16	participants handicapés					61,00	41,00	20,00				30,00	21,00	9,00
CO17	autres personnes défavorisées					347,00	182,00	165,00				83,00	51,00	32,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement					199,00	114,00	85,00				24,00	10,00	14,00
CO19	personnes venant de zones rurales					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
	Total général des participants					2 452,00						480,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		753,00	397,00	356,00	4,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		423,00	220,00	203,00	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		953,00	427,00	526,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		953,00	427,00	526,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans		1 594,00	793,00	801,00	4,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		745,00	378,00	367,00	3,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		847,00	413,00	434,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		114,00	33,00	81,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi		397,00	189,00	208,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge		207,00	89,00	118,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge		315,00	150,00	165,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		1 609,00	782,00	827,00	4,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés		31,00	20,00	11,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		264,00	131,00	133,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		175,00	104,00	71,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total général des participants		1 968,00			4,00			0,00		



Axe prioritaire	9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 9

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle		nombre	3 177,00	1 747,00	1 430,00	2 126,00	1 108,00	1 018,00	0,67	0,63	0,71	416,00	282,00	134,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle		1 706,00	824,00	882,00	4,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00

## Axes prioritaires pour l'assistance technique

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 11**

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER									
-----------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	NOMBRE		12,00			0,00	0,00	0,00	
S	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	NOMBRE		12,00			15,00	0,00	0,00	
F	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	nombre		10,00			0,00	0,00	0,00	
S	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	nombre		10,00			5,00	0,00	0,00	
F	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	nombre		2 823,00			37,00	0,00	0,00	
S	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	nombre		2 823,00			19,00	0,00	0,00	
F	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	nombre		23,00			19,00	0,00	0,00	
S	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	nombre		23,00			0,00	0,00	0,00	

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER
Objectif spécifique	19 - Objectif spécifique 19 : Renforcer les moyens administratifs pour la mise en œuvre du programme

**Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11 / 19**

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
RSS30	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR	nombre		34,00	2014	90,00	249,00		

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS30	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR	34,00		34,00		34,00	

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER
Objectif spécifique	20 - Objectif spécifique 20 : Soutenir le système de gestion, de suivi, de contrôle et d'évaluation du programme opérationnel

**Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11 / 20**

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
RSS31	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif	pourcentage		40,00	2014	100,00	0,00		Les valeurs pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017 ne sont pas disponibles. Les évaluations thématiques portant sur les dispositifs cofinancés par le programme opérationnel régional commenceront en 2019.

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS31	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER
Objectif spécifique	21 - Objectif spécifique 21 : Soutenir l'animation, l'information et la communication du programme

**Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11 / 21**

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
RSS32	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région	Nombre de visites		80,00	2014	104,00	2 786,00		L'AG est dans l'impossibilité d'identifier le sexe des personnes se connectant sur le portail des fonds européens. La valeur totale est donc divisée en parts égales. L'AG ne dispose pas de valeurs pour 2014 et 2015. Le site web de la Région dédiés aux fonds européens n'a été mis en ligne que début 2016.

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS32	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région	2 518,00		80,00		80,00	

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
-----------------	---

**Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 12**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
-----------------	---

**Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 12**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES16	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FSE		NOMBRE	21,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
RES17	Nombre d'évaluations financées par le FSE		nombre	18,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
RES18	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait		nombre	4 904,00			145,00	0,00	0,00	0,03			145,00	0,00	0,00
RES19	Nombre d'actions de communication et d'information au public		nombre	40,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES16	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FSE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RES17	Nombre d'évaluations financées par le FSE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RES18	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RES19	Nombre d'actions de communication et d'information au public		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
Objectif spécifique	22 - Objectif spécifique 22 : Renforcer les moyens administratifs pour la mise en œuvre du programme

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 12 / 22**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
RSS33	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en œuvre du POR		Nombre		Nombre	90,00			2,77%				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Qualitative
													249,00	0,00	0,00	249,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS33	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en œuvre du POR		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS33	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en œuvre du POR		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
Objectif spécifique	23 - Objectif spécifique 23 : Soutenir le système de gestion, de suivi, de contrôle et d'évaluation du programme opérationnel

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 12 / 23**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
												Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS35	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif		Proportion		Proportion	100,00						0,00	0,00%	0,00%	0,00	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		
RSS35	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS35	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
Objectif spécifique	24 - Objectif spécifique 24 : Soutenir l'animation, l'information et la communication du programme

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 12 / 24**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
RSS36	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région		Nombre		Nombre	104,00			1,00%			104,00	0,00	0,00	104,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS36	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS36	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

**Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises**

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0
CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0

**Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance**

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2017 Cumul total	2017 Cumul - hommes	2017 Cumul - femmes	2017 Total annuel	2017 Total annuel - hommes	2017 Total annuel - femmes
1	F	1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	2 810 408,17					
1	O	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	nombre	FEDER	Plus développées	1,00					
10	F	10	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	En transition	663 485,51					
10	F	10.1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	946 816,42					
10	O	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	En transition	0,00					
10	O	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	Plus développées	0,00					
2	F	2	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	0,00					
2	O	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	Nombre	FEDER	Plus développées	0,00					
3	F	3	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	19 622 617,39					
3	O	RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial accompagnés	nombre	FSE	Plus développées	10 966,00	6 681,00	4 285,00	352,00	193,00	159,00
4	F	4	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	484 374,85					
4	O	RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	nombre	FSE	Plus développées	1 084,00	306,00	778,00	454,00	146,00	308,00
5	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	18 270,00	9 432,00	8 838,00	9 614,00	5 187,00	4 427,00
5	F	5	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	17 797 299,50					
6	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	4,00					
6	F	6	Coût total éligible de l'axe	€	FEDER	Plus développées	16 062 107,32					
7	F	7	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	3 707 192,24					
7	O	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre	FEDER	Plus développées	96,00					
8	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	695,00					
8	F	8	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	5 377 602,28					
9	F	9	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	IEJ		5 440 092,13					
9	O	RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle	nombre	IEJ		2 126,00	1 108,00	1 018,00	416,00	282,00	134,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total	Observations
1	F	1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	Valeur renseignée sur la base des CSF comptabilisés AC au 20/12/2017.
1	O	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	nombre	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
10	F	10	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00	Valeur renseignée sur la base des montants certifiés au 20/12/2017 et rapportée à la part de FEDER " En Transition " par rapport à l'enveloppe totale de l'axe 10.
10	F	10.1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	Valeur renseignée sur la base des montants certifiés au 20/12/2017 et rapportée à la part de FEDER " Régions plus développées " par rapport à l'enveloppe totale de l'axe 10.
10	O	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00	
10	O	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
2	F	2	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	Valeur renseignée sur la base des CSF comptabilisés AC au 20/12/2017.
2	O	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	Nombre	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
3	F	3	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	0,00	0,00	0,00	Valeur renseignée sur la base des CSF comptabilisés AC au 20/12/2017.
3	O	RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial accompagnés	nombre	FSE	Plus développées	10 614,00	8 435,00	4 786,00	
4	F	4	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	0,00	0,00	0,00	Valeur renseignée sur la base des CSF comptabilisés AC au 20/12/2017.
4	O	RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	nombre	FSE	Plus développées	630,00	190,00	0,00	
5	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	8 656,00	2 510,00	450,00	
5	F	5	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	0,00	0,00	0,00	Valeur renseignée sur la base des CSF comptabilisés AC au 20/12/2017.
6	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total	Observations
6	F	6	Coût total éligible de l'axe	€	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	Valeur renseignée sur la base des CSF comptabilisés AC au 20/12/2017.
7	F	7	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	Valeur renseignée sur la base des CSF comptabilisés AC au 20/12/2017.
7	O	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
8	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
8	F	8	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	Valeur renseignée sur la base des CSF comptabilisés AC au 20/12/2017.
9	F	9	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	IEJ		0,00	0,00	0,00	Valeur renseignée sur la base des CSF comptabilisés AC au 20/12/2017.
9	O	RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle	nombre	IEJ		1 710,00	4,00	0,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
1	F	1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	3334540			30 314 000,00		
1	O	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	nombre	FEDER	Plus développées	4	Sans objet	Sans objet	11,00	0,00	0,00
10	F	10	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	En transition	1124607			10 223 700,00		
10	F	10.1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	788073			7 164 300,00		
10	O	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	En transition	150000			750 000,00		
10	O	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	Plus développées	150000	Sans objet	Sans objet	750 000,00	0,00	0,00
2	F	2	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	1 100000			10 000 000,00		
2	O	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	Nombre	FEDER	Plus développées	2	Sans objet	Sans objet	5,00	0,00	0,00
3	F	3	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	12234640			111 224 000,00		
3	O	RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial accompagnés	nombre	FSE	Plus développées	22419	12331	10088	41 252,00	22 689,00	18 563,00
4	F	4	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	2488640			22 624 000,00		
4	O	RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	nombre	FSE	Plus développées	12110	6661	5449	40 479,00	22 263,00	18 216,00
5	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	35330	19432	15898	69 414,00	38 178,00	31 236,00
5	F	5	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	46718685,64			424 715 324,00		
6	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	42	Sans objet	Sans objet	312,00	0,00	0,00
6	F	6	Coût total éligible de l'axe	€	FEDER	Plus développées	21400683,37			194 551 667,00		
7	F	7	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	6404466,2			58 222 420,00		
7	O	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre	FEDER	Plus développées	311	Sans objet	Sans objet	4 271,00	0,00	0,00
8	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	1723	Sans objet		5 775,00	0,00	0,00
8	F	8	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	9701780			88 198 000,00		
9	F	9	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	IEJ		2593925,10			11 872 110,00		
9	O	RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle	nombre	IEJ		Sans objet	Sans objet	Sans objet	3 177,00	1 747,00	1 430,00

### 3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

**Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme**

(telle que définie dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 [Modèle pour la transmission des données financières])

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FEDER	Plus développées	Total	30 314 000,00	50,00	18 745 791,70	61,84%	16 139 551,88	2 810 408,17	9,27%	9
10	FEDER	En transition	Total	10 223 700,00	50,00	9 899 732,68	96,83%	9 899 732,68	946 815,67	9,26%	6
10	FEDER	Plus développées	Total	7 164 300,00	50,00	6 937 291,89	96,83%	6 937 291,89	663 486,26	9,26%	4
2	FEDER	Plus développées	Total	10 000 000,00	50,00	3 263 302,62	32,63%	3 263 302,62	0,00	0,00%	2
3	FSE	Plus développées	Total	111 224 000,00	50,00	43 979 646,73	39,54%	39 769 664,02	19 989 372,41	17,97%	120
4	FSE	Plus développées	Total	22 624 000,00	50,00	4 512 031,90	19,94%	4 354 096,10	484 374,85	2,14%	22
5	FSE	Plus développées	Total	424 715 324,00	50,00	165 121 969,17	38,88%	159 592 913,01	18 385 833,88	4,33%	258
6	FEDER	Plus développées	Total	194 551 667,00	42,58	112 897 635,65	58,03%	88 536 920,63	17 179 555,52	8,83%	79
7	FEDER	Plus développées	Total	58 222 420,00	40,00	21 178 034,73	36,37%	14 764 742,55	3 707 192,24	6,37%	43
8	FEDER	Plus développées	Total	88 198 000,00	50,00	74 923 776,98	84,95%	48 483 236,02	5 377 602,28	6,10%	25
9	IEJ		Total	11 872 110,00	66,67	14 287 573,09	120,35%	12 745 958,87	5 440 092,13	45,82%	12
11	FEDER	En transition	Total	360 300,00	50,00	202 170,19	56,11%	202 170,19	124 739,68	34,62%	1
11	FEDER	Plus développées	Total	12 261 700,00	50,00	6 880 337,76	56,11%	6 880 337,76	2 324 258,02	18,96%	13
12	FSE	Plus développées	Total	21 928 000,00	50,00	3 450 346,45	15,73%	3 395 464,53	1 304 905,38	5,95%	20
<b>Total</b>	<b>FEDER</b>	<b>En transition</b>		<b>10 584 000,00</b>	<b>50,00</b>	<b>10 101 902,87</b>	<b>95,45%</b>	<b>10 101 902,87</b>	<b>1 071 555,35</b>	<b>10,12%</b>	<b>7</b>
<b>Total</b>	<b>FEDER</b>	<b>Plus développées</b>		<b>400 712 087,00</b>	<b>44,95</b>	<b>244 826 171,33</b>	<b>61,10%</b>	<b>185 005 383,35</b>	<b>32 062 502,49</b>	<b>8,00%</b>	<b>175</b>
<b>Total</b>	<b>FSE</b>	<b>Plus développées</b>		<b>580 491 324,00</b>	<b>50,00</b>	<b>217 063 994,25</b>	<b>37,39%</b>	<b>207 112 137,66</b>	<b>40 164 486,52</b>	<b>6,92%</b>	<b>420</b>
<b>Total</b>	<b>IEJ</b>			<b>11 872 110,00</b>	<b>66,67</b>	<b>14 287 573,09</b>	<b>120,35%</b>	<b>12 745 958,87</b>	<b>5 440 092,13</b>	<b>45,82%</b>	<b>12</b>
<b>Total général</b>				<b>1 003 659 521,00</b>	<b>48,18</b>	<b>486 279 641,54</b>	<b>48,45%</b>	<b>414 965 382,75</b>	<b>78 738 636,49</b>	<b>7,85%</b>	<b>614</b>

**Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]**

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	055	01	01	01	09		21	FR10	18 745 791,70	16 139 551,88	2 810 408,17	9
2	FEDER	Plus développées	085	01	01	01	06		22	FR10	3 263 302,62	3 263 302,62	0,00	2
3	FSE	Plus développées	104	01	01	01		08	17	FR10	4 452 906,17	4 314 845,36	466 768,56	22
3	FSE	Plus développées	104	01	01	07		08	17	FR10	39 526 740,56	35 454 818,66	19 522 603,85	98
4	FSE	Plus développées	110	01	01	07		08	18	FR10	747 704,80	747 704,80	174 529,35	2
4	FSE	Plus développées	111	01	01	01	06, 07		21	FR10	3 252 785,49	3 128 585,93	98 310,07	14
4	FSE	Plus développées	111	01	01	07	06, 07		21	FR10	511 541,61	477 805,37	211 535,43	6
5	FSE	Plus développées	115	01	01	01	06, 07		21	FR10	1 718 717,44	1 413 354,29	0,00	6
5	FSE	Plus développées	115	01	01	07	06, 07		21	FR10	52 768 050,04	48 325 570,20	11 144 859,27	196
5	FSE	Plus développées	117	01	01	01	06, 07		21	FR10	3 953 237,16	3 447 077,92	0,00	9
5	FSE	Plus développées	117	01	01	07	06, 07		21	FR10	106 681 964,53	106 406 910,60	7 240 974,61	47
6	FEDER	Plus développées	058	01	01	01	01		17	FR10	5 805 118,93	5 805 118,93	0,00	3
6	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		17	FR10	1 611 074,13	1 611 074,13	0,00	2
6	FEDER	Plus développées	059	01	01	01	01		17	FR10	705 619,91	544 002,86	0,00	1
6	FEDER	Plus développées	059	01	01	07	01		17	FR10	761 175,19	300 000,00	0,00	1
6	FEDER	Plus développées	061	01	01	07	01		13	FR10	2 247 855,89	1 200 073,09	0,00	5
6	FEDER	Plus développées	061	01	01	07	01		20	FR10	2 907 690,71	1 435 473,77	201 263,17	5
6	FEDER	Plus développées	062	01	01	01	01		17	FR10	1 848 573,79	1 712 074,90	724 109,52	2
6	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		17	FR10	11 362 802,85	8 242 986,02	0,00	16
6	FEDER	Plus développées	063	01	01	07	03		17	FR10	19 817 874,70	14 912 552,39	3 413 658,48	19
6	FEDER	Plus développées	066	01	01	07	03		17	FR10	19 481 271,20	9 760 975,54	1 828 024,35	20
6	FEDER	Plus développées	066	03	01	07	03		16	FR10	32 800 000,00	32 800 000,00	8 200 000,00	1
6	FEDER	Plus développées	066	04	01	07	03		16	FR10	12 225 000,00	9 086 250,00	2 812 500,00	1
6	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	03		17	FR10	1 323 578,35	1 126 339,00	0,00	3
7	FEDER	Plus développées	065	01	01	01	02		17	FR10	1 363 115,09	1 221 625,65	461 737,41	4
7	FEDER	Plus développées	079	01	01	01	02		18	FR10	322 987,00	322 987,00	0,00	1
7	FEDER	Plus développées	080	01	01	01	02		13	FR10	601 462,92	456 868,17	0,00	2
7	FEDER	Plus développées	080	01	01	07	02		13	FR10	13 159 707,69	8 732 801,67	1 973 100,57	25
7	FEDER	Plus développées	081	01	01	01	02		20	FR10	220 000,61	96 000,00	97 515,11	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
7	FEDER	Plus développées	081	01	01	07	02		20	FR10	4 214 044,42	3 147 884,06	685 967,09	8
7	FEDER	Plus développées	082	01	01	01	02		17	FR10	741 901,00	296 760,00	221 737,50	1
7	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		17	FR10	554 816,00	489 816,00	267 134,56	1
8	FEDER	Plus développées	011	01	01	07	04		22	FR10	2 118 443,13	2 118 443,13	605 675,30	3
8	FEDER	Plus développées	013	01	01	07	04		22	FR10	6 504 485,82	6 504 485,82	2 991 678,34	3
8	FEDER	Plus développées	014	01	01	01	04		22	FR10	51 907 827,60	31 919 593,79	1 780 248,64	12
8	FEDER	Plus développées	014	01	01	07	04		22	FR10	14 393 020,43	7 940 713,28	0,00	7
9	IEJ		103	01	01	07			21	FR10	14 287 573,09	12 745 958,87	5 440 092,13	12
10	FEDER	En transition	085	01	01	07	06		22	FR10	389 381,41	389 381,41	0,00	1
10	FEDER	En transition	087	01	01	07	05		22	FR10	9 510 351,27	9 510 351,27	946 815,67	5
10	FEDER	Plus développées	085	01	01	07	06		22	FR10	272 861,16	272 861,16	0,00	1
10	FEDER	Plus développées	087	01	01	07	05		22	FR10	6 664 430,73	6 664 430,73	663 486,26	3
11	FEDER	En transition	121	01	01	07			18	FR10	202 170,19	202 170,19	124 739,68	1
11	FEDER	Plus développées	121	01	01	01			18	FR10	1 517 558,79	1 517 558,79	592 583,63	12
11	FEDER	Plus développées	121	01	01	07			18	FR10	5 362 778,97	5 362 778,97	1 731 674,39	1
12	FSE	Plus développées	121	01	01	01		08	18	FR10	939 880,11	939 880,11	323 136,19	12
12	FSE	Plus développées	121	01	01	07		08	18	FR10	2 510 466,34	2 455 584,42	981 769,19	8



**Tableau 8: L'utilisation du financement croisé**

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	1	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	10	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	11	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	12	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre	3	0,00		0,00	

du FEDER, mais soutenus par le FSE					
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	4	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	5	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	6	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	7	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	8	0,00		0,00	

**Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»)**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
<b>Axe prioritaire</b>	<b>Montant du soutien de l'Union envisagé pour les opérations réalisées en dehors de la zone du programme sur la base d'opérations sélectionnées (en euros)</b>	<b>Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (2/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)</b>	<b>Montant du soutien de l'Union aux opérations réalisées en dehors de la zone du programme sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)</b>	<b>Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (4/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)</b>
1	0,00		0,00	
10	0,00		0,00	
11	0,00		0,00	
2	0,00		0,00	
6	0,00		0,00	
7	0,00		0,00	
8	0,00		0,00	

**Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE)**

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	

**Tableau 11: Allocation de ressources de l'IEJ aux jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles**

Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union au titre de l'IEJ (dotation propre à l'IEJ et soutien du FSE correspondant) prévu pour être alloué à des jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles (en euros), tel qu'indiqué à la section 2.A.6.1 du programme opérationnel	Montant du soutien de l'Union au titre de l'IEJ (dotation propre à l'IEJ et soutien du FSE correspondant) alloué à des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 éligibles (en euros)	Dépenses éligibles supportées dans le cadre des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions éligibles (en euros)	Soutien de l'Union correspondant aux dépenses éligibles supportées dans le cadre des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions admissibles, résultant de l'application d'un taux de cofinancement de l'axe prioritaire (en euros)
9	7 914 740,00	6 837 063,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>7 914 740,00</b>	<b>6 837 063,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

#### 4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

Le plan d'évaluation adopté par l'autorité de gestion prévoyait initialement un déroulement des premières évaluations en fin d'année 2016 (évaluation de la mise en œuvre du POR et évaluation sur l'effet des types d'accompagnement des créateurs/repreneurs sur la pérennité de leur activité (OS4)).

Le lancement de ces évaluations a été repoussé du fait :

- D'une insuffisance de données liées à la mise en place tardive de la programmation ;
- D'une priorité donnée au développement d'outils de collecte de données pour les porteurs de projet FSE de manière à nourrir les évaluations des axes FSE.

En effet, il semblait plus pertinent de prioriser le développement d'un outil de recueil des données et de sécurisation de la collecte pour permettre de disposer des informations nécessaires pour les évaluations.

Le lancement de l'évaluation de la mise en œuvre du programme opérationnel régional sera réalisé en 2018. Les évaluations qui seront lancées en 2018 sont les suivantes :

- Effets des différents types d'accompagnement des créateurs / repreneurs soutenus par le PO sur la pérennité de leur activité ;
- Contribution à l'évaluation de l'impact du programme européen « Initiative pour l'emploi des jeunes » en 2015 ;
- Evaluation des stratégies des investissements territoriaux intégrés et démarches territoriales dans le Programme Opérationnel FEDER – FSE et dans le Programme de Développement Rural FEADER (GAL).

L'actualisation du plan d'évaluation a été adoptée lors du comité régional de suivi interfonds du 1er février 2018. Il comprend une modification du calendrier de mise en œuvre des évaluations et l'ajout d'une évaluation supplémentaire portant sur la mise en place de bornes WIFI dans les lycées.

En 2017, les démarches concernant le second volet de l'évaluation portant sur l'IEJ ont été lancées par la DGEFP. La Région Île-de-France participe à cette évaluation.



## 5. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

Le programme opérationnel est doté d'une enveloppe de 7 914 740M€ pour la mise en œuvre de l'IEJ, suite à l'octroi d'une enveloppe complémentaire de 2 150 462 M€ fin 2017.

Au 31 décembre 2017, 12 opérations ont été programmées pour un montant UE de 6,837M€. En 2017, 2 nouvelles opérations ont été programmées pour un montant UE de 0,343M€ par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, organisme intermédiaire avec subvention globale. Une opération a été modifiée par l'autorité de gestion pour un montant de 0,225 M€.

Les premières opérations financées par l'IEJ ont pu être certifiées au cours de l'année 2017. 2 projets ont pu être inclus dans l'appel de fonds du 19 décembre 2017 pour un montant UE de 3 436 408,17 €.

La mise en œuvre de l'IEJ est de la responsabilité :

- De l'autorité de gestion à hauteur de 7 014 740M€. Cette enveloppe est programmée à travers deux dispositifs : d'une part un appel à projets « IEJ », publié en 2015, pour lequel 5 opérations ont été programmées pour un montant total UE de 1 162 990,22€. Le cofinancement de marchés de la formation professionnelle du Conseil Régional d'Ile de France d'autre part, pour lequel 1 opération a été programmée pour un montant total UE de 4 999 999€.
- Du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, à hauteur de 900 000€. La convention initiale, signée le 12 février 2016, prévoit que l'enveloppe confiée sera programmée au travers de 5 dispositifs : i) les espaces dynamiques d'insertion, 2) des actions d'accompagnement scolaire des jeunes mineurs et majeurs étrangers isolés, 3) un chantier éducatif, 4) un appel à projets territorial et 5) assistance technique. En 2017, 2 nouvelles opérations ont été programmées pour un montant UE de 0,343M€.

En 2017, les démarches concernant le second volet de l'évaluation portant sur l'IEJ ont été lancées par la DGEFP.

Ces points ont fait l'objet d'échanges formels et informels avec les autorités déconcentrées de l'Etat en charge du PON FSE, et ce dans le cadre d'une gouvernance coordonnée de l'IEJ en Ile-de-France.



## 6. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

### a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

- Augmentation des moyens humains

Une campagne de recrutement et de formation au sein des services de l'autorité de gestion a eu lieu en 2017. Ces recrutements ont permis de continuer l'effort de programmation, d'assurer les contrôles de service fait et d'éviter le dégageant d'office. L'effectif cible de la Direction des affaires européennes est de 50 agents.

L'année 2017 a été marquée par le début du processus de certification. Le service Instruction et Gestion de la Direction des affaires européennes a réalisé les premiers contrôles de service fait au cours de l'année 2017 avec l'appui d'un prestataire extérieur.

- Récupération des demandes de paiement

Des difficultés ont été rencontrées pour mobiliser et sensibiliser les porteurs de projet à effectuer leur demande de paiement, notamment pour les bénéficiaires dont l'opération a été programmée au début de la mise en œuvre du programme opérationnel régional. La Direction des affaires européennes a mis en place un plan d'action pour résoudre ces difficultés :

- une équipe interne de l'autorité de gestion a été chargée de relancer par téléphone et par mail les porteurs de projet pour transmettre leur demande de paiement ;
- les services de l'autorité de gestion ont accompagné et guidé les porteurs de projet sur ce nouveau portail e-Synergie de dépôt des demandes de paiement ;
- plusieurs ateliers de simulation de demande de paiement ont été tenus au cours de l'année réunissant les porteurs de projet ;
- un outil a été ouvert en 2017 ([www.concretiz.com](http://www.concretiz.com)) pour aider les bénéficiaires de financement européen FESI à justifier les dépenses de leur projet et à répondre aux obligations réglementaires.

- Le système d'information Synergie

Un certain nombre de difficultés techniques ont été à nouveau rencontrées sur le système d'information des fonds européens Synergie. Elles ont engendré, notamment durant l'été 2017 des perturbations majeures des missions de l'autorité de gestion dans le processus de vérification de service fait et dans les missions de l'autorité de certification. Le système d'information étant piloté par les services de l'Etat, l'autorité de gestion s'est mobilisée fortement auprès des autorités en charge pour la résolution de ces difficultés. L'autorité de gestion participe activement à la gouvernance du système d'information afin de faire part des problèmes rencontrés et de s'assurer de leur résolution. L'autorité de gestion s'est également adressée à l'autorité de certification en vue d'assurer la cohérence des données transmises pour la certification des dépenses (calcul des participations correspondantes par exemple).

- La collecte des données

La collecte des données, en particulier dans le cadre du FSE, a été identifiée comme un point de complexité chez de nombreux porteurs de projets. Afin d'y remédier, l'autorité de gestion s'est équipé d'un outil de collecte de données (Viziaprog Suivi des Participants – SDP) qui a pu être déployé au second semestre de l'année 2017. Il s'agit donc d'une année d'appropriation de l'outil Viziaprog SDP par les porteurs de projet. Viziaprog SDP a permis d'alléger les démarches administratives des porteurs de projets, d'harmoniser le traitement des données par l'autorité de gestion et de donner de la visibilité à l'autorité de gestion pour le pilotage du POR. En effet, Viziaprog SDP permet de collecter les données directement saisies en ligne par le porteur de projet et ainsi de sécuriser la collecte d'information sur les participants bénéficiant d'opération FSE. La plateforme permet également de s'assurer de la complétude des données et de contrôler la cohérence des données transmises par les porteurs de projet.

D'autre part, de nombreux porteurs de projets ont signalé l'extrême difficulté à collecter les données des participants lorsqu'il s'agit de publics particulièrement sensibles. C'est le cas des publics Roms (axe 4 objectif spécifique 5) des personnes discriminées (axe 4 OS 6) et des décrocheurs (axe 5 OS 7). Les porteurs de projets indiquent que dans certains cas, l'anonymat du participant est une condition de la réalisation même de l'opération (femmes battues, mères lycéennes), ou que dans certains cas les informations requises ne sont pas cohérentes avec la situation des personnes accompagnées. Enfin, dans le cas des personnes placées sous-main de justice (détenus par exemple), la loi française prévoit la suppression des données les concernant à la fin de leur détention et ne permet pas de collecter les données 6 mois après leur sortie du dispositif. Ceci fait porter un risque de faible comptabilisation des participants au sein des indicateurs. Le suivi de certains publics sensibles accompagnés comme les personnes sans domicile fixe après leur sortie du dispositif, peut également s'avérer difficile en raison de l'absence de renseignements permettant de les joindre. L'autorité de gestion a renforcé la sensibilisation des porteurs de projet à l'obligation de collecte des données. Cela se traduit par des explications par mail, lors de visite sur

place et également dans le kit de collecte des données en ligne sur le site internet.

- Contrôles

Les opérations de contrôles de second niveau ont démarré à la suite de la mobilisation des services instructeurs pour assurer la vérification de service fait. Le report en janvier 2018 de l'audit préventif du système de gestion et de contrôle de l'autorité de gestion par la DG Emploi a permis de respecter le mieux possible les échéances de l'autorité d'audit

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

L'autorité de gestion a mis en place plusieurs instruments qui permettent de garantir l'appropriation de la logique de performance par les porteurs de projets, et sa prise en compte tout au long du programme.

- Un kit de collecte des données présentant l'ensemble des méthodes de calcul et définitions des indicateurs est mis à la disposition sur le site internet du programme.
- Un outil permettant de déterminer la contribution de chaque projet à l'atteinte des cibles du programme, en fonction de son coût unitaire, a été développé. Cet outil permet d'apporter un éclairage qualitatif sur chaque projet lors de la phase d'instruction. Il a été mis en place courant 2017 par l'autorité de gestion.
- Un outil dématérialisé de collecte des données a été développé afin de sécuriser la collecte d'information sur les participants bénéficiant d'opération FSE. Les participants disposant de données complètes étant ceux qui seront comptabilisés au sein des indicateurs, cet outil a également pour objectif de renforcer l'atteinte des valeurs cibles en simplifiant la collecte des données pour les porteurs de projets.
- Les conventions signées avec les porteurs de projets financés par le FSE contiennent une disposition les incitant à collecter leurs données. En effet, tout projet dont le taux de complétude des données est inférieur à 65% (65% des participants ont des données incomplètes) se voit appliquer une pénalité financière

## **7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS**

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

## 8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

<b>I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI</b>	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
<b>3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier</b>	<b>03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)</b>
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	5 514 625,00
<b>4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier</b>	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	9 oct. 2014
<b>31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers</b>	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
<b>II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
5. Nom de l'instrument financier	<b>Fonds de prêts d'honneur à destination des entreprises franciliennes technologiques innovantes et non industrielles</b>
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	33 rue Barbet Jouy, 75007 Paris France
<b>7. modalités de mise en œuvre</b>	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b) et c), du	Délégation des tâches d'exécution

règlement (UE) n° 1303/2013	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument «prêt à l'emploi»
8.1.1. Type d'instruments «prêts à l'emploi»	Prêt avec partage des risques
<b>9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013</b>	
9.0.1. Prêts (≥ 25 000 EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 4, point b)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Bloc financier séparé
<b>III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier visé à l'article 38, paragraphe 1, point a), à l'article 38, paragraphe 4, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 et des intermédiaires financiers visés à l'article 38, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier</b>	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, du règlement (UE) no 1303/2013: a) personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; b) organisme accomplissant des tâches d'exécution ou c) autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Scientipole Initiative Services (Wilco)
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	46 rue René Clair, 75018 PARIS
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme	21 juil. 2017

mettant en œuvre l'instrument financier	
<b>IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	12 225 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	5 514 625,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	5 514 625,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	2 027 812,50
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 268 718,75
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	1 268 718,75
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	759 093,75
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	759 093,75
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	29 136,02
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	29 136,02
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
<b>V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	Fonds de prêts d'honneur



	<i>complémentaires</i>
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	
<b>39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement</b>	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les	

prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
<b>VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
<b>VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement n° 1303/2013]</b>	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	0,00
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources réutilisées qui ont été reversées à l'instrument financier et sont attribuables aux Fonds ESI	0,00
37.1 dont montants payés pour la rémunération préférentielle des investisseurs privés agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
<b>VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	6 710 375,00
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	759 093,75
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	759 093,75
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	
<b>IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO01 - Investissement productif: nombre

	<i>d'entreprises bénéficiant d'un soutien</i>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	450,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	29,00

<b>I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI</b>	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
<b>3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier</b>	<b>03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)</b>
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	16 400 000,00
<b>4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier</b>	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	9 oct. 2014
<b>31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers</b>	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
<b>II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
5. Nom de l'instrument financier	<b>Paris Venture Region Funds</b>
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	45 RUE BOISSIERE75116 PARIS 16
<b>7. modalités de mise en œuvre</b>	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Délégation des tâches d'exécution

conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument «prêt à l'emploi»
8.1.1. Type d'instruments «prêts à l'emploi»	Instrument de co-investissement
<b>9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013</b>	
9.0.1. Prêts ( $\geq 25\ 000$ EUR)	Non
9.0.2. Microcrédits ( $< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Oui
9.0.5. Quasi-participations	Oui
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 4, point b)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Bloc financier séparé
<b>III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier visé à l'article 38, paragraphe 1, point a), à l'article 38, paragraphe 4, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 et des intermédiaires financiers visés à l'article 38, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier</b>	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, du règlement (UE) no 1303/2013: a) personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; b) organisme accomplissant des tâches d'exécution ou c) autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Cap decisif management
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	45 rue Boissière 75116 Paris
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	

13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	7 août 2017
<b>IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	32 800 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	16 400 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	16 400 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	20 500 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	4 100 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	4 100 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	16 400 000,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	16 400 000,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	330 624,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	330 624,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
<b>V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	

<b>22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier</b>	<i>Aucun nom spécifique. Pour chaque investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférence et à des obligations</i>
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Actions
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	
<b>39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement</b>	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits	

financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
40. Valeur des investissements et des participations en actions (en EUR)	
<b>VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
<b>VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement n° 1303/2013]</b>	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	-17 262,00
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources réutilisées qui ont été reversées à l'instrument financier et sont attribuables aux Fonds ESI	0,00
37.1 dont montants payés pour la rémunération préférentielle des investisseurs privés agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
<b>VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	16 400 000,00
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	16 400 000,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	16 400 000,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
<b>IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel</b>	<b>CO01 - Investissement</b>

<i>contribue l'instrument financier</i>	<i>productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien</i>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	40,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	2,00



**9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE**

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

**10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**10.1. Grands projets**

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--	--	----------------------	--	--------------

**Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face**

--

**Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel**

--

## 10.2. Plans d'action communs

### Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

**Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face**

--



## PARTIE B

### RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

#### 11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

##### 11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens
-----------------	--

--

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
-----------------	--

--

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER
-----------------	---

--

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
-----------------	---

--

Axe prioritaire	2 - Préserver la biodiversité
-----------------	-------------------------------

--

Axe prioritaire	3 - Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi
-----------------	---

--

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
-----------------	---

--

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
-----------------	--

--

Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
-----------------	---

--

Axe prioritaire	7 - Diversifier et améliorer les applications TIC
-----------------	---

--

Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
-----------------	---

--

Axe prioritaire	9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis
-----------------	---

--

**11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]**

--

**11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]**

--

**11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]**

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
10	8 219 839,51	94,55%
2	652 660,52	13,05%
7	545 246,04	2,34%
8	37 461 888,49	84,95%
<b>Total</b>	<b>46 879 634,56</b>	<b>9,69%</b>

--

**11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme**

--

**12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013**

**12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations**

--

**12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication**

--

**13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)**

**14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel**

**14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds**

**14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales**

**14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes**

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

**14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant**

**14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées**

**PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE**  
**[article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]**

**15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU**  
**PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N°**  
**1303/2013]**

**16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)**

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--



**17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

**18. INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [ARTICLE 19, PARAGRAPHES 4 ET 6, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1304/2013 (LE CAS ÉCHÉANT)]**

Le rapport présenté en 2019 doit présenter et évaluer la qualité des offres d'emploi reçues par les participants à l'IEJ, y compris les jeunes défavorisés, les jeunes issus de communautés marginalisées et les jeunes qui ont quitté le système éducatif sans qualifications. Le rapport doit présenter et évaluer les progrès qu'ils ont accomplis en matière de formation permanente, dans la recherche d'un emploi durable et décent ou le suivi d'un apprentissage ou d'un stage de qualité.

Le rapport doit présenter les principaux résultats des évaluations concernant l'efficacité, l'efficience et l'impact de la contribution conjointe du Fonds social européen et des fonds spéciaux alloués à l'IEJ, notamment pour la mise en œuvre de la Garantie pour la jeunesse.

--

## Documents

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
----------------------	------------------	------------------	------------------	----------------------------	----------	--------------	------------

## Résultats de la dernière validation

Gravité	Code	Messages
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.
Avertissement	2.7.8	Avertissements au tableau 4A par axe prioritaire/priorité d'investissement/catégorie de région avec: CO17 >= CO18 /4.9iii-ESF.M.M2015. Échec des valeurs: 5,00 - 16,00
Avertissement	2.7.8	Avertissements au tableau 4A par axe prioritaire/priorité d'investissement/catégorie de région avec: CO17 >= CO18 /4.9iii-ESF.M.T2015. Échec des valeurs: 21,00 - 35,00
Avertissement	2.7.8	Avertissements au tableau 4A par axe prioritaire/priorité d'investissement/catégorie de région avec: CO17 >= CO18 /4.9iii-ESF.M.W2015. Échec des valeurs: 16,00 - 19,00
Avertissement	2.7.11	Common Indicators CO12, CO13 and CO14 are obsolete following the omnibus regulation and therefore don't need to be reported: Table 4A, priority axis: 3, investment priority: 8iii, region category: Plus développées, output indicator: CO12
Avertissement	2.7.11	Common Indicators CO12, CO13 and CO14 are obsolete following the omnibus regulation and therefore don't need to be reported: Table 4A, priority axis: 3, investment priority: 8iii, region category: Plus développées, output indicator: CO13
Avertissement	2.7.11	Common Indicators CO12, CO13 and CO14 are obsolete following the omnibus regulation and therefore don't need to be reported: Table 4A, priority axis: 3, investment priority: 8iii, region category: Plus développées, output indicator: CO14
Avertissement	2.7.11	Common Indicators CO12, CO13 and CO14 are obsolete following the omnibus regulation and therefore don't need to be reported: Table 4A, priority axis: 4, investment priority: 9iii, region category: Plus développées, output indicator: CO12
Avertissement	2.7.11	Common Indicators CO12, CO13 and CO14 are obsolete following the omnibus regulation and therefore don't need to be reported: Table 4A, priority axis: 4, investment priority: 9iii, region category: Plus développées, output indicator: CO13
Avertissement	2.7.11	Common Indicators CO12, CO13 and CO14 are obsolete following the omnibus regulation and therefore don't need to be reported: Table 4A, priority axis: 4, investment priority: 9iii, region category: Plus développées, output indicator: CO14
Avertissement	2.7.11	Common Indicators CO12, CO13 and CO14 are obsolete following the omnibus regulation and therefore don't need to be reported: Table 4A, priority axis: 5, investment priority: 10i, region category: Plus développées, output indicator: CO12
Avertissement	2.7.11	Common Indicators CO12, CO13 and CO14 are obsolete following the omnibus regulation and therefore don't need to be reported: Table 4A, priority axis: 5, investment priority: 10i, region category: Plus développées, output indicator: CO13
Avertissement	2.7.11	Common Indicators CO12, CO13 and CO14 are obsolete following the omnibus regulation and therefore don't need to be reported: Table 4A, priority axis: 5, investment priority: 10i, region category: Plus développées, output indicator: CO14
Avertissement	2.7.11	Common Indicators CO12, CO13 and CO14 are obsolete following the omnibus regulation and therefore don't need to be reported: Table 4A, priority axis: 5, investment priority: 10iii, region category: Plus développées, output indicator: CO12
Avertissement	2.7.11	Common Indicators CO12, CO13 and CO14 are obsolete following the omnibus regulation and therefore don't need to be reported: Table 4A, priority axis: 5, investment priority: 10iii, region category: Plus développées, output indicator: CO13
Avertissement	2.7.11	Common Indicators CO12, CO13 and CO14 are obsolete following the omnibus regulation and therefore don't need to be reported: Table 4A, priority axis: 5, investment priority: 10iii, region category: Plus développées, output indicator: CO14
Avertissement	2.7.11	Common Indicators CO12, CO13 and CO14 are obsolete following the omnibus regulation and therefore don't need to be reported: Table 4A, priority axis: 9, investment priority: 8ii, region category: , output indicator: CO12
Avertissement	2.7.11	Common Indicators CO12, CO13 and CO14 are obsolete following the omnibus regulation and therefore don't need to be reported:

Gravité	Code	Messages
		Table 4A, priority axis: 9, investment priority: 8ii, region category: , output indicator: CO13
Avertissement	2.7.11	Common Indicators CO12, CO13 and CO14 are obsolete following the omnibus regulation and therefore don't need to be reported: Table 4A, priority axis: 9, investment priority: 8ii, region category: , output indicator: CO14
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 20, indicateur: RSS31, catégorie de région: , année: 2014 (0,00 < 40,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 20, indicateur: RSS31, catégorie de région: , année: 2015 (0,00 < 40,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 20, indicateur: RSS31, catégorie de région: , année: 2016 (0,00 < 40,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 20, indicateur: RSS31, catégorie de région: , année: 2017 (0,00 < 40,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 1, indicateur: RSS01, catégorie de région: M, année: 2017 (7,90 > 6,50). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 17, indicateur: RSS28, catégorie de région: M, année: 2017 (764,00 > 494,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 17, indicateur: RSS39, catégorie de région: T, année: 2017 (763,00 > 493,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 19, indicateur: RSS30, catégorie de région: , année: 2017 (249,00 > 90,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 21, indicateur: RSS32, catégorie de région: , année: 2016 (2 518,00 > 104,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 21, indicateur: RSS32, catégorie de région: , année: 2017 (2 786,00 > 104,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, objectif spécifique: 3, indicateur: RSS05, catégorie de région: M, année: 2017 (36 866,10 > 6 099,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4a, objectif spécifique: 12, indicateur: RSS22, catégorie de région: M, année: 2015 (8,20 > 6,16). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4a, objectif spécifique: 12, indicateur: RSS22, catégorie de région: M, année: 2016 (8,20 > 6,16). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4a, objectif spécifique: 12, indicateur: RSS22, catégorie de région: M, année: 2017 (8,20 > 6,16). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement:

Gravité	Code	Messages
		4a, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 1 100,22 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, indicateur: RES10, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 1 100,22 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, indicateur: RES21, catégorie de région: T, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 125,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, indicateur: RES12, catégorie de région: , année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 195,73 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO03, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, indicateur: RES15, catégorie de région: , année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 194,74 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, indicateur: RES14, catégorie de région: , année: 2017. Veuillez vérifier.